



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 20 MAI 2024 // N°819 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
DU 7 SEPTEMBRE

**LA DIASPORA
ALGÉRIENNE EN
FRANCE MOBILISÉE**

Lire en page 02



INDUSTRIE AUTOMOBILE

**LES VOITURES
ALGÉRIENNES
DU CHINOIS
JETOUR À PARTIR
DE FIN 2025**

JETOUR

Lire en page 16



SELON DES MÉDIAS
ISRAËLIENS :

**«LE HAMAS
A GAGNÉ
MILITAIREMENT
ET POLITIQUEMENT
DANS LA BANDE
DE GHAZA»**

Lire en page 04



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT :

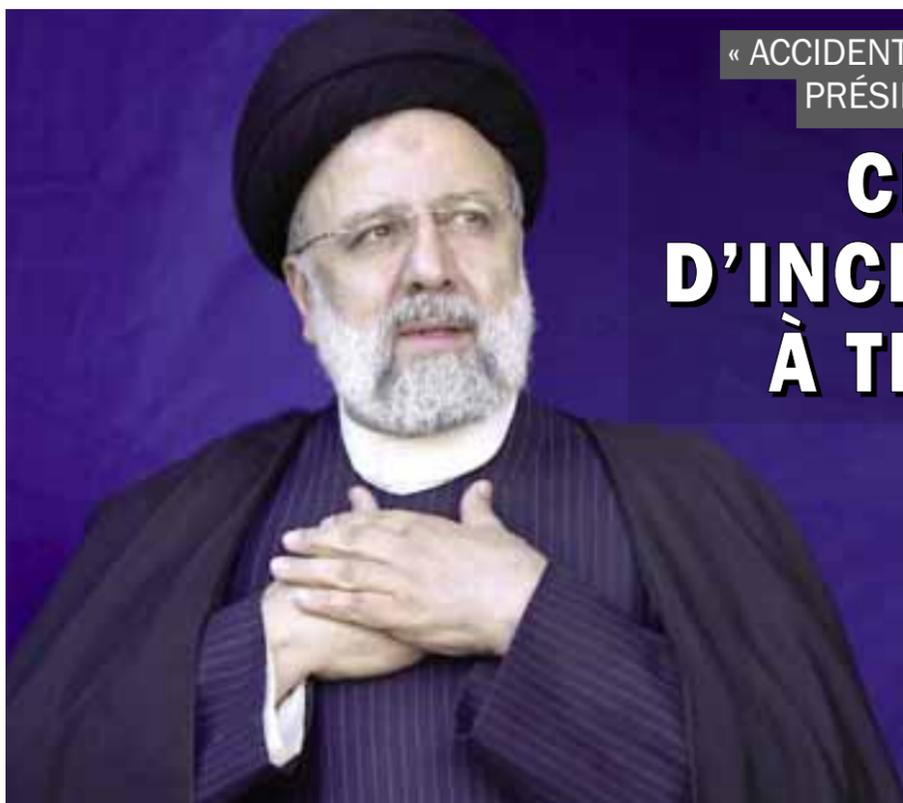
**«L'ÉTAT EST DISPOSÉ À FINANCER
TOUS LES PROJETS ET RECHERCHES
RELATIFS AUX START-UP»**

Lire en page 03



« ACCIDENT » D'UN HÉLICOPTÈRE
PRÉSIDENTIEL EN IRAN

**CLIMAT
D'INCERTITUDES
À TÉHÉРАН**



Lire en page 16



LA CHINE SE DÉBARRASSE DU DOLLAR À UN RYTHME RECORD



La Chine accélère sa dédollarisation avec des ventes records de bons du Trésor US. Le monde aura bientôt besoin d'une nouvelle monnaie de réserve : Bitcoin.

La Chine s'est délestée de l'équivalent de 76 milliards de dollars en bons du Trésor au cours des trois derniers mois. Ses réserves placées dans la dette US sont au plus bas depuis 2009, à 767 milliards de dollars.

D'après les données du Trésor US, la Chine détient moins de 10 % des 8 100 milliards en bons du Tré-

sor détenus en réserve au niveau mondial. Et seulement 2,2 % de la dette totale des États-Unis qui atteint 34 537 milliards de dollars.

Le Japon est le pays qui en détient le plus (1 187 milliards de dollars). Viennent ensuite la Chine, le Royaume-Uni (728 milliards \$), le Luxembourg (400 milliards \$), le Canada (359 milliards \$), l'Irlande (317 milliards \$) ou encore la Belgique (317 milliards \$).

Les ventes massives de la Chine sont probablement des représailles au bannissement de TikTok ainsi

qu'aux récentes hausses des droits de douane sur toute une série de produits chinois. Donald Trump menace de les élever à 60 % en cas de réélection en septembre.

« La vente des titres de dette américaine par la Chine pourrait s'accélérer avec la reprise de la guerre commerciale entre les deux nations », déclare Stephen Chiu, stratège FX en Asie pour Bloomberg Intelligence.

La dédollarisation gagne du terrain et les dix nations des BRICS ne sont pas en reste. A ce propos, ne manquez pas notre article : Le FMI voit le dollar faire place à d'autres monnaies de réserve.

Dit autrement, le dollar a perdu un cinquième de son pouvoir d'achat en moins d'une poignée d'années. L'American Dream semble bien distant et la dédollarisation ne va pas arranger les choses.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE LA DIASPORA ALGÉRIENNE EN FRANCE MOBILISÉE



Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a présidé une réunion regroupant l'ensemble des chefs de postes consulaires algériens en Europe et en Amérique du Nord, les 17 et 18 mai courant, à l'ambassade d'Algérie en France.

Cette réunion tenue en présence de l'ambassadeur Saïd Moussi et de cadres du ministère, a été une occasion pour faire une évaluation exhaustive de la gestion consulaire des membres de la diaspora algérienne établie à

l'étranger. Elle a permis de passer en revue l'état et les moyens d'exécution des mesures adoptées, sous l'impulsion des hautes autorités nationales, afin de hisser la qualité des prestations à la hauteur de l'attachement des ressortissants algériens à la mère patrie de façon à répondre à leurs multiples et pressantes attentes.

A ce titre, les participants ont relevé l'impact positif des nouvelles dispositions annoncées récemment en faveur des membres de notre communauté à l'étranger, s'agissant notamment de l'allègement des conditions de voyage au cours de la période estivale, de la prolongation des heures et des journées de travail, de la réintroduction du système de rendez-vous, de la prise en charge des frais de rapa-

trier des dépouilles et d'autres facilitations administratives.

Intervenant à quelques mois du prochain scrutin présidentiel, cette réunion a permis également de passer en revue l'ensemble des volets liés à cet important rendez-vous politique national en vue de réunir toutes les conditions de son succès.

Enfin, des orientations pratiques et des directives précises ont été données aux chefs de postes consulaires afin de renforcer la qualité de prise en charge de notre communauté à l'étranger et ce, dans l'esprit de la volonté affirmée par le président de la République de lui offrir une place de choix au titre de l'action diplomatique de notre pays et d'assurer sa pleine participation à l'édification de l'Algérie nouvelle.

TRÊVE OLYMPIQUE

ZELENSKY REJETTE L'IDÉE DE MACRON !

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a jugé, dans un entretien exclusif à l'AFP, avoir rejeté l'idée de « trêve olympique » dans la guerre avec la Russie souhaitée par le président français, Emmanuel Macron.

« Nous ne sommes pas contre une trêve, nous ne sommes pas contre la fin de la guerre. Mais nous voulons une fin juste à cette guerre. Et nous sommes contre une trêve qui ferait le jeu de l'ennemi », a-t-il ajouté, selon Ouest France.

« J'ai dit : Emmanuel, nous n'y croyons pas. Imaginons une seconde qu'il y ait un cessez-le-feu. D'abord, on ne fait pas confiance à Poutine. Deuxièmement, il ne va pas retirer ses troupes. Troisièmement (...), dis-moi Emmanuel, ai-je dit,



qui garantit que la Russie ne va pas en profiter pour faire venir ses troupes sur notre territoire ? », a raconté Zelensky.

Le président ukrainien a par ailleurs jugé que le nouvel assaut russe contre la région de Kharkiv pourrait être la première vague d'une offensive plus large touchant l'Est et le Nord.

DÉBUT DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Le recensement général de l'agriculture a débuté hier, sous la supervision du ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Youcef Cherfa.

Dans une allocution prononcée samedi dernier, le ministre de l'Agriculture a remercié la Chambre nationale d'agriculture et l'Union nationale des agriculteurs algériens de leurs efforts de sensibilisation quant à cette opération de recensement.

Il a rappelé, à ce titre, l'importance qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce recensement en demandant au gouvernement d'œuvrer à son succès.



LA COUR DE CASSATION ÉGYPTIENNE A ANNULÉ L'INSCRIPTION DE L'EX-STAR DU FOOTBALL ET DE PLUS DE 1 500 AUTRES PERSONNES

MOHAMED ABOUTRIKA RETIRÉ D'UNE LISTE DE « TERRORISTES »

L'ancienne star du football égyptien et africain Mohamed Aboutrika ne figure plus sur la liste des « terroristes » établie, il y a sept ans, par les autorités de son pays.

La Cour de cassation égyptienne a annulé l'inscription de l'ex-star du football Mohamed Aboutrika et de plus de 1 500 personnes sur des listes « terroristes » établies en raison de leurs liens présumés avec la confré-

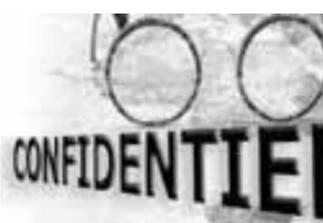
rie interdite des Frères musulmans, a affirmé Khaled Ali, avocat des droits humains, ce samedi, a rapporté 20 Minutes. En janvier 2017, un tribunal pénal du Caire a décidé d'inscrire le nom du joueur, double champion d'Afrique avec l'Égypte en 2006 et en 2008 et nommé à quatre reprises meilleur joueur africain de l'année, sur les listes de « terroristes », l'accusant de financer les Frères musul-

mans, classée fin 2013 comme « organisation terroriste » en Égypte.

Le joueur avait publiquement soutenu le candidat des Frères musulmans, Mohamed Morsi, à l'élection présidentielle de 2012. En 2021, la Cour de cassation avait confirmé la prolongation pour deux ans de l'inscription de 1.529 personnes sur ces listes, parmi lesquelles Mohamed Aboutrika et des dirigeants des Frères musulmans et

leurs enfants. Selon la loi antiterroriste adoptée en 2015, toute personne suspectée de « terrorisme » est frappée d'une interdiction de quitter le territoire, son passeport lui est retiré et ses avoirs gelés. Toujours très populaire dans son pays, Mohamed Aboutrika, 45 ans, se trouve actuellement au Qatar, où il décrypte des matchs de football pour la chaîne beIN Sports.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT :

«L'Etat est disposé à financer tous les projets et recherches relatifs aux startups»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, hier, le pôle des sciences et des technologies de Sidi Abdellah, baptisé du nom de Abdelhafid Ihaddaden, le premier physicien nucléaire algérien, lors de la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'étudiant, coïncidant avec le 19 mai de chaque année.

Organisée sous le slogan "L'étudiant algérien : de la résistance et la libération à la science et l'édification", la cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et de responsables d'institutions et d'organismes nationaux, ainsi que de représentants de la famille estudiantine et universitaire. Lors d'un discours aux étudiants, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné que l'Etat algérien « s'appuie sur la compétence des étudiants et les capacités d'une jeunesse maîtrisant la technologie ». Le Président Tebboune a rappelé qu'à cette date un groupe d'étudiants a choisi de déclarer une grève et de rejoindre la Révolution, la rendant ainsi plus rayonnante. Le président Tebboune a également salué les jeunes porteurs de projets, maîtrisant la technologie moderne et jaloux de leur patrie, appréciant les efforts déployés pour faire progresser l'université algérienne, devenue la première dans le monde arabe et en Afrique. Dans le même contexte, le Président de la République a exprimé sa totale certitude que l'Algérie accèdera aux plus hauts échelons grâce à



ces énergies de jeunesse et d'étudiants. Le président Abdelmadjid Tebboune a confirmé que la voie de la numérisation permettra à l'Algérie de construire une économie moderne basée sur des chiffres réels, loin de toute « ambiguïté ». Il a, par ailleurs, déclaré que 2027 sera une année décisive pour l'Algérie après avoir achevé la numérisation et récolté les fruits du développement de l'économie nationale et des institutions émergentes. Après avoir écouté les interventions et les préoccupations des étudiants, le Président de la République a confirmé « la disposition de l'Etat à financer tous les pro-

jets et recherches relatifs aux startups », soulignant que le financement ne fera pas obstacle au développement du pays ». Puis, à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, le Président a rappelé ses instructions concernant la prise en charge des étudiants palestiniens, réitérant que la question palestinienne est « l'affaire de nous tous ». En outre, Tebboune a déclaré que la population de l'Algérie dépassera les 50 millions d'habitants d'ici 2026, dans le même discours qu'il a prononcé lors de la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'étudiant, et que « la densité de la population

dépassera les 60 millions d'habitants d'ici 13 ans ». Dans un contexte lié, le président Abdelmadjid Tebboune a confirmé que l'Algérie est le seul pays au monde à soutenir le logement, révélant que 45 000 familles d'Alger ont quitté leurs logis pour trouver un logement plus décent. Il a également réitéré l'aspiration de l'Etat à renforcer le pouvoir d'achat des Algériens, y compris des femmes au foyer. D'autre part, le Président de la République a indiqué que la Constitution garantit l'opposition politique, sans implication dans des projets visant à briser le pays.

I.M.Amine

L'EX-GÉNÉRAL TUNISIEN ET ANALYSTE GÉOPOLITIQUE TOUFIK DIDI :

« L'Algérie était éminemment ciblée par les menées sionistes avant le 7 octobre »

Observateur politique et militaire de premier plan, l'ex-général tunisien à la retraite, Toufik Didi, ne laisse pas indifférent, d'autant que ses positions antisionistes en font un analyste apprécié dans le monde arabe. Face à la présentatrice de DiwanLive, une chaîne en streaming, il décortique l'action du Hamas le jour du 7 octobre, une attaque qui a chamboulé totalement les plans sionistes. «L'Algérie était éminemment ciblée par la présence sioniste au Maroc ; car ce n'est pas pour rien que les Israéliens étaient dans la lisère ouest des frontières algéro-marocaines. A partir de cette date les complots ont commencé à prendre forme de l'autre côté des frontières algériennes. Cependant, l'action du Hamas a eu le mérite de faire tomber à l'eau ces plans américano-sionistes qui avaient été mis sur les rails bien avant les accords dits d'Abraham ». Pour l'ex-général et analyste géopolitique, « la lecture de Yahia Sinouar était la bonne », car « au-delà de cette date, les plans de nuisance auraient été complètement préjudiciables non pas uniquement pour les Palestiniens, mais aussi pour l'ensemble de la nation arabe ». « En deux mots, le 7 octobre a fait échouer un plan de ravalement de tous les pays arabes encore réticents à la normalisation avec les Israéliens ». « Les prodromes étaient là, dont l'arrivée des sionistes en force au Maroc. Pensez-vous que cela avait été pour les beaux yeux des Marocains ? Non ! Il y a eu volonté de resserrer l'étau sur tous les Etats qui formaient encore une barrière contre Israël ». Pour le général, « après le 7 octobre, il y a eu nouvelle reconfiguration de la carte politique et géopolitique, et le dossier palestinien a pris le devant de la scène internationale ».

Oukaci Fayçal

ALLIANCE NATIONALE RÉPUBLICAINE (ANR)

Appel à une forte participation aux prochaines présidentielles

S'exprimant lors d'une rencontre des cadres de l'Ouest algérien de la coalition « Stabilité et réforme » qui regroupe 7 partis politiques, organisée à Oran, le secrétaire général de l'Alliance nationale Républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a largement évoqué la nécessité d'une forte participation aux prochaines élections présidentielles. M. Sahli a estimé que « le peuple tranchera lors de cette élection », ajoutant que c'est « sa parole qui primera, d'où la nécessité d'une par-

ticipation massive s'il veut un changement vers le meilleur ». Il a insisté, dans ce sens, sur « l'importance d'intensifier les rencontres directes avec les citoyens afin d'assurer la réussite du prochain rendez-vous électoral ». M. Sahli a, par ailleurs, annoncé son intention de se porter candidat dans le cadre de cette coalition partisane, « pour la réussite des prochaines élections présidentielles au vu de ce qu'elles comportent comme défis tant au niveau interne qu'externe et

de l'opportunité qu'elles offrent aux citoyens pour qu'ils puissent exercer leur souveraineté populaire constitutionnellement consacrée ». Il a ajouté que « ce rendez-vous électoral vise à réhabiliter l'activité partisane après une période de léthargie qu'elle a connue durant les années précédentes ». De son côté, le président du Parti du renouveau et du développement et coordinateur de la coalition des 7 partis, Dr Assir Taïbi, a déclaré que « la création de cette alliance

est intervenue en réponse aux attentes légitimes des Algériens exprimées à plusieurs occasions ». Pour sa part, le secrétaire général du Front démocratique libre (FDL), Abdelkader Samir Saadaoui, a insisté sur « l'importance de descendre sur le terrain, de se rapprocher du citoyen et d'élaborer des programmes en mesure de répondre à ses préoccupations et à ses attentes afin de gagner sa confiance ».

Y.B.

BENGRINA APPELLE DE TIMIMOUN À LA CONSOLIDATION DE LA RÉFÉRENCE RELIGIEUSE ET CULTURELLE NATIONALE

« Un patrimoine en cohésion avec l'unité et la souveraineté de l'Algérie »

Le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a appelé, samedi soir depuis Timimoun, à la consolidation de la référence religieuse et culturelle nationale.

Lors d'un rassemblement populaire organisé au théâtre de plein air de Timimoun en présence des cadres et militants de sa formation politique, Bengrina a mis l'accent sur "la

nécessité de protéger la sécurité intellectuelle face aux tentatives de certaines parties visant à discréditer le rôle de l'Algérie à l'échelle internationale ainsi que ses positions, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur des causes justes". Dans le même sillage, Bengrina a souligné l'importance de "la protection du

patrimoine culturel et de la référence religieuse nationale modérée, humanitaire et qui respecte les libertés". Un patrimoine, ajoute-t-il, "en cohésion avec l'unité et la souveraineté du pays, ouvert au monde et défenseur des causes de libération et des droits des peuples à l'autodétermination". Le président du Mouvement El-Bina a mis en exergue le rôle impor-

tant du Cheikh Sidi Belkebir dans la préservation de ce patrimoine à travers son école qui a formé de nombreux Oulémas pour poursuivre son projet. "Cette école qui allie l'éducation avec l'enseignement et l'orientation, est, aujourd'hui, le rempart de notre référence culturelle et religieuse", a-t-il dit, mettant en avant l'importance de renforcer cette réf-

rence à travers les efforts conjugués de tous les acteurs. A cette occasion, le président du Mouvement El-Bina a appelé à une participation massive à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain, soulignant qu'elle constituera une étape importante pour consolider le processus d'édification de la nation.

I.Med/Agence presse

ELLE UTILISE LA FAMINE COMME ARME DE GUERRE

L'entité sioniste empêche l'entrée des camions d'approvisionnement à Ghaza

Depuis 13 jours, les points de passage de Rafah et Kerem Shalom seuls points, qui permettaient l'acheminement des approvisionnements, sont fermés par l'armée d'occupation, ce qui n'a pas manqué d'exacerber la crise humanitaire déjà alarmante ajoute le bureau des médias. A cette famine alarmante, la bande de Ghaza souffre dramatiquement d'une grave pénurie de médicaments et de consommables médicaux nécessaires aux soins.

Les Nations-Unies ont de nouveau alerté, ce dimanche, sur l'imminence d'une famine dans la bande de Ghaza. Outre les actions de saccage et de blocage des camions d'approvisionnement à destination de Ghaza par des militants israéliens de droite et des parents des otages, l'armée d'occupation sioniste, qui a déjà fermé tous les points de passage, empêche toute entrée de camions d'aide humanitaire dans l'enclave, selon plusieurs médias.

« La famine dans le nord de Ghaza est imminente », a déclaré, à ce sujet, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires, Martin Griffiths. « Les habitants de Ghaza sont confrontés à une crise insoutenable suite à la fermeture des points de passage de Rafah et des points de passage de Kerem Shalom », a-t-il ajouté. De son côté, le bureau des médias du gouvernement dans la bande de Ghaza a déclaré que l'occupation sioniste bloque l'entrée de 3 000 camions humanitaires et empêche 690 personnes, entre malades et blessés, de sortir de Ghaza pour se faire soigner à l'étranger. Depuis 13 jours, les points de passage de Rafah et Kerem



Shalom, seuls points qui permettaient l'acheminement des approvisionnements, sont fermés par l'armée d'occupation, ce qui n'a pas manqué d'exacerber la crise humanitaire déjà alarmante, ajoute le bureau des médias. A cette famine alarmante, la bande de Ghaza souffre dramatiquement d'une grave pénurie de médicaments et de consommables médicaux nécessaires aux soins.

SELON DES MÉDIAS ISRAËLIENS

«Le Hamas a gagné militairement et politiquement dans la bande de Ghaza»

Des médias israéliens ont déclaré, ce dimanche, que le Hamas a vaincu Israël sur tous les plans dans la bande de Ghaza. « Le Hamas a gagné militairement et politiquement dans la bande de Ghaza. Il a gagné également la bataille de l'opinion publique mondiale », estime l'un de ces médias. « L'armée patauge à Ghaza et il est clair que nous n'atteindrons pas nos objectifs déclarés », rapporte un autre média. Pour de nombreux médias israéliens, le Hamas est en train de réimposer un contrôle civil significatif sur les villes de la bande de Ghaza, malgré l'offensive tous azimuts de l'armée d'occupation. Ainsi, contrairement aux médias de certains pays arabes qui font déjà la promotion d'un après-guerre sans le Hamas, les

médias israéliens sont unanimes à dire que le mouvement Hamas a non seulement réussi à survivre, mais qu'il apparaît de plus en plus audacieux et qu'il a toutes les chances d'assurer son retour triomphal au pouvoir à Ghaza. De son côté, le journal américain « The New York Times » a confirmé qu'Israël, après 7 mois d'hostilités, n'a pas réussi à atteindre ses deux principaux objectifs dans la guerre contre Ghaza, à savoir « détruire le mouvement Hamas » et « libérer les otages ». En tout cas, les régimes arabes, connus pour leur alignement derrière l'entité sioniste, feront tout pour voler sa victoire au Hamas.

B.B.

Boualem B.

APRÈS LES BATAILLES DE JABALIA ET RAFAH

Le constat d'échec balaie l'occupation sioniste et atteint Washington

Alors que les combats s'intensifiaient dans la bande de Ghaza et que l'occupation sioniste ne parvenait pas à atteindre ses objectifs, des signes de reconnaissance de l'échec semblaient émerger des cercles militaires et politiques de l'occupation, et parvenaient même aux responsables américains. Depuis le début de ce mois, l'occupation a lancé une opération à Rafah, au sud de la bande de Ghaza, en conjonction avec une autre opération dans le camp de Jabalia, au nord de Ghaza. Malgré l'intensité des opérations des forces de l'occupation et les bombardements violents et aveugles, l'armée sioniste n'a réussi à atteindre aucun de ses objectifs. Elle n'a pas libéré les prisonniers dont elle prétendait qu'ils se trouvaient à Rafah, et elle n'a pas réussi à éradiquer la résistance après environ huit mois d'occupation. L'ancien commandant de la division Ghaza de l'armée d'occupation israélienne, le général Gadi Shamani, a déclaré : « L'armée israélienne patauge à Ghaza et il est clair qu'Israël n'atteindra pas ses objectifs déclarés. » Le journal hébreu Maariv a cité Shamani disant lors

d'une interview à la radio qu'il était difficile d'imaginer comment tous les prisonniers de la bande de Ghaza seraient libérés. Il a ajouté que le mouvement de résistance palestinienne « Hamas » subira de nombreuses pertes à cause de la guerre, mais ne sera pas éliminé militairement. Il a ajouté : « Nous sommes simplement en train de tourner dans un cercle vicieux. L'armée est envoyée combattre à Jabalia et à Khan Yunis, et une fois de plus nous sommes attaqués. Même dans le nord, aucune cible n'a été identifiée dans cette manœuvre. » Il a ajouté que le gouvernement de Benjamin Netanyahu avait condamné « Israël » à des années de confusion, d'isolement et de graves dommages à l'économie, et d'ajouter : « La chose la plus dangereuse est l'érosion dramatique du statut d'Israël, qui était une puissance régionale jusqu'à l'attaque du Hamas sur la bande de Gaza le 7 octobre dernier. » Cette reconnaissance n'est pas la première du genre puisque le commandant de la brigade de réserve de l'armée d'occupation, Yitzhak Brik, a confirmé la semaine dernière que « l'armée israélienne n'a pas

la capacité de renverser le mouvement Hamas, même si la guerre dure des années ». Il dira en outre : « Ne pas prendre de décision le lendemain de la guerre entraînera davantage de morts parmi l'armée israélienne, surtout après qu'elle ait repris les combats dans les mêmes zones qu'auparavant ». Brik a déclaré que l'entrée à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, serait le dernier clou dans le cercueil de la capacité de renverser le mouvement Hamas. Concernant le front avec le Hezbollah dans le nord occupé, le général sioniste a confirmé que « l'armée est incapable de pousser le Hezbollah au-delà du fleuve Litani et de permettre à environ 100 000 Israéliens déplacés de rentrer chez eux dans le nord en raison des tensions persistantes. » La férocité des combats à Jabalia et dans certaines zones de Beit Hanoun et du quartier de Zaytoun a été une surprise pour l'occupation, car on pensait que la guerre dans ces zones était terminée et que l'armée d'occupation avait achevé l'élimination des brigades de résistance, mais la réalité était différente, puisque les com-

ber la crise humanitaire déjà alarmante, ajoute le bureau des médias. A cette famine alarmante, la bande de Ghaza souffre dramatiquement d'une grave pénurie de médicaments et de consommables médicaux nécessaires aux soins. Dans ce cadre, le ministère de la Santé de la bande de Ghaza a averti dans un communiqué sur les graves menaces que font peser ces pénuries sur la vie des patients. Les quelques infrastructures sanitaires encore en exercice dans la ville de Rafah ne peuvent plus assurer de façon convenable des services d'urgence, faire des opérations chirurgicales, fournir des premiers soins et autre services médicaux, a expliqué le ministère de la Santé de la bande de Ghaza. Affamer les civils est un crime de guerre selon le Statut de Rome et les Conventions de Genève, et les conventions de Genève stipulent encore que les hôpitaux, les unités mobiles médicales, les malades et blessés, le personnel médical sont particulièrement protégés, mais Israël, qui agit depuis longtemps en toute impunité en dehors du droit, use à outrance de la famine et de l'absence de soins comme une arme de guerre ! Protégée par les Etats-Unis et soutenue ouvertement ou en sous-main par des régimes arabes qui, s'ils n'ont pas encore officialisé leur normalisation, vont le faire dans les prochains mois, l'entité sioniste use de tous les moyens dans sa sale guerre et veut concrétiser à tout prix son projet expansionniste en s'emparant totalement de l'enclave de Ghaza et d'autres territoires en Cisjordanie. Dans l'attente d'un monde où l'impunité et les « deux poids deux mesures » imposés par l'Occident seront bannis, l'occupation sioniste continue à fouler aux pieds le droit international humanitaire et à prendre de haut toutes les résolutions des Nations unies votées à son encontre.

M.H.

PRISE EN CHARGE MÉDICALE

Un accord de partenariat entre la CNAS et le Centre hospitalo-universitaire belge «Brugmann»

Un accord de partenariat a été signé, avant-hier, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et le Centre hospitalo-universitaire belge "Brugmann", avec pour objet le renforcement de la coopération bilatérale.

L'accord a été signé par le Directeur général (DG) de la CNAS, Nadir Kouadria, et la Directrice générale (DG) du CHU belge "Brugmann", Caroline Francks, sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb et le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. Fayçal Bentaleb a affirmé, à cette occasion, que ce partenariat constitue "un nouveau jalon" dans la coopération existant entre les deux pays, au titre du "processus d'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients algériens, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, à même de contribuer à la concrétisation des engagements de M. le président de la République, visant à promouvoir la prise en charge sanitaire des citoyens, notamment en trouvant de nouvelles formules de coopération en matière de prise en charge médicale de certains cas graves, dont la greffe de foie et la transplantation de moelle osseuse chez les enfants âgés de moins de trois ans". Pour le ministre, la réduction du transfert à



l'étranger, se veut "un indicateur normatif de l'évolution du secteur de la santé en Algérie, à travers les structures publiques et privées, les équipements médicaux, ainsi que les compétences humaines y afférentes", ajoutant que cet accord intervient, dans le contexte de l'échange des expertises et de la coopération internationale dans le domaine de la santé. Bentaleb a précisé que la coopération avec les établis-

sements hospitaliers belges, devra permettre "l'échange des technologies, du savoir et des expertises médicales entre l'établissement hospitalier belge concerné et les établissements hospitaliers algériens", en sus de "la prévention des maladies et du développement des recherches médicales". Le ministre a précisé que les deux parties "ont entamé un programme de formation qui permettra à des staffs médicaux et paramédi-

caux algériens de bénéficier de l'expertise et de la compétence des établissements de santé belges". Par ailleurs, le staff médical du CHU belge "Brugmann", a effectué une visite à la Clinique médico-chirurgicale infantile (CMCI) de Bousmail (Tipasa) et à l'Etablissement public de cardiologie et de chirurgie cardio-vasculaire à Alger, et ce en vue de s'enquérir de l'expérience algérienne en la matière. R.S.

AFFAIRES RELIGIEUSES

CRÉATION DE NOUVEAUX GRADES DANS LA HIÉRARCHIE DES IMAMS

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a affirmé, samedi à Boumerdès, que la création dernièrement de nouveaux grades, à l'instar du grade d'«imam excellent» pour les détenteurs d'un doctorat, vise à «valoriser et développer le secteur, au même titre que les capacités de son personnel».

«Un décret exécutif a été promulgué, dernièrement, relatif à la création de nouveaux grades, dont celui d'imam excellent au profit des titulaires d'un doctorat, dans l'objectif de valorisation des capacités des titulaires de différents diplômes universitaires algériens», dira le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection d'un certain nombre de structures de son secteur à Boumerdès.

Le ministre a souligné l'existence de certains corps de grades relativement inférieurs au sein des structures et services du secteur, à l'instar du grade de maître de l'enseignement coranique, «appelés à bénéficier de promotions en grade après l'obtention de diplômes universitaires supérieurs, notamment le doctorat». Belmehti a précisé que la création de ces grades s'inscrit dans le cadre du «plan de développement humain du secteur, en général», notant que ce dernier (plan) est «indispensable et constitue un facteur important du développement de son département ministériel à tous les niveaux». Au volet social, le ministre a fait part de l'affectation de «1 400 logements de différentes formules au profit des employés du secteur, dont la réception et la distribution progressive a été entamée», a-t-il précisé.

R.N.

LORS D'UNE SÉANCE DE TRAVAIL À BRAGA (PORTUGAL)

Une délégation parlementaire algérienne et la présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Une séance de travail ayant réuni la délégation parlementaire algérienne qui prend part au forum de "Braga" et la députée finlandaise, présidente de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Mme Pia Kauma, a été organisée au Portugal, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Organisée, jeudi passé, par le député de l'APN, Abdelwahab Yakoubi, cette séance a abordé "les plus importantes questions auxquelles est confronté le monde

aujourd'hui, d'autant que l'accent a été mis sur l'impératif de conjuguer les efforts à même d'y faire face, notamment en ce qui a trait à l'agression sioniste et à la guerre génocidaire que mène l'Entité sioniste à Ghaza et dans tous les territoires palestiniens occupés", précise le communiqué. Abdelwahab Yakoubi a souligné, lors de cette séance, sur "la raffermissement de la relation avec l'Algérie et l'appui à ses grands efforts de lutte contre le crime organisé, le trafic d'êtres humains, la sécurisation de la rive sud de la Méditer-

ranée, ainsi que sur le développement de la coopération parlementaire, en vue de contribuer de manière efficace à trouver des solutions aux différends et aux conflits en cours", ajoute le communiqué.

La rencontre a également constitué, note le communiqué, une occasion pour la présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, qui compte les représentants de 57 Etats", en vue de mettre en avant l'activation de la présence algérienne au sein de cette organisation". R.S.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-POLONAIS

Le renforcement des relations économiques en point de mire

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CACI) a accueilli, hier, le Forum d'affaires algéro-polonais, organisé en collaboration avec l'Ambassade de Pologne et l'Agence polonaise du commerce et de l'investissement. Cet événement marque une étape importante dans le renforcement des relations économiques entre l'Algérie et la Pologne.

Kamel Hammeni, président de la CACI, a souligné lors de son discours inaugural que ce forum témoigne de la volonté commune des deux pays de développer

leurs partenariats économiques. Il a mis en lumière le nouveau cadre juridique favorable à l'investissement en Algérie et les avantages qu'il procure, contribuant ainsi à l'amélioration du climat des affaires. Hammeni a également indiqué que les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des énergies renouvelables sont prioritaires pour les entreprises polonaises.

Prezmyskaw Gumiela, Chargé d'affaires à l'Ambassade de Pologne, a pour sa part révélé que les échanges commerciaux

entre l'Algérie et la Pologne ont atteint 625 millions d'euros en 2022. Il a cependant précisé que ce chiffre reste inférieur aux aspirations des deux pays. Selon Gumiela, l'organisation de ce forum reflète la dynamique économique croissante entre les deux nations.

Ce forum d'affaires constitue ainsi un levier essentiel pour renforcer les liens économiques et explorer de nouvelles opportunités d'investissement entre l'Algérie et la Pologne. R.N.

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOURNALISTE MOHAMED BOUSSIHA :

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, samedi, ses condoléances les plus sincères, ainsi que sa profonde compassion, suite au décès de l'ancien journaliste à la station régionale de la Télévision algérienne de Ouargla, Mohamed Boussiha.

«La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a appris, avec une grande affliction, la nouvelle du décès de l'ancien journaliste de la station régionale de la Télévision algérienne de Ouargla, Mohamed Boussiha», lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la Communication présente ses sincères condoléances, ainsi que sa profonde compassion à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, implorant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

HYDROCARBURES

Sonatrach et Eni consolident leurs partenariats par un nouvel accord

Sonatrach et son partenaire Italien Eni ont signé, hier, au siège de la Direction Générale de Sonatrach, un Protocole d'Accord traduisant la volonté des parties à consolider leurs partenariats existants et étendre leur coopération, en convenant de mettre en place un nouveau programme de travaux de recherche et d'exploitation visant à valoriser le potentiel en hydrocarbures de la zone d'intérêt couvrant les périmètres contractuels de Zemoul El Kbar, Rourde El Louh - Sif Fatima et Rhourde Messaoud Nord. Ce Protocole d'Accord, signé en présence de Monsieur Rachid Hachichi, Pdg du Groupe Sonatrach, a pour objet de définir le cadre de coopération entre les deux parties dans la perspective de conclure un ou plusieurs contrat(s) d'Hydrocarbures sur cette zone d'intérêt, sous l'égide de la Loi n°19-13, régissant les activités hydrocarbures. Pour rappel, Sonatrach et son partenaire Eni exploitent les périmètres contractuels objet du Protocole d'Accord signé, dans le cadre des contrats d'association signés sous l'égide de la loi n°86-14 et 05-07 modifiée et complétée, régissant les activités hydrocarbures. R.E.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

Les Russes lorgnent le marché algérien

La Russie prévoit d'augmenter ses expéditions annuelles de produits laitiers de 15 à 20 % pour conquérir de nouveaux marchés dans les pays arabes, en particulier en Algérie. C'est ce qu'a révélé Artem Belov, chef de l'Union nationale des producteurs laitiers (Soyuzmoloko) dans une récente déclaration à l'agence Reuters. « Il y avait eu une percée en Algérie, avec une première livraison de 500 tonnes de lait écrémé en poudre (LEP) en provenance de la région de la Volga en décembre dernier. Si nous parvenons à renforcer nos positions sur place, nous pourrions créer des installations de production distinctes et construire des fermes destinées à produire des biens exclusivement pour le marché algérien », dira Artem Belov. L'Algérie est une destination de choix pour la Russie dans la mesure où le pays est le premier importateur africain de produits laitiers, déboursant environ 800 millions dollars par an sur le marché international pour ses seuls achats de lait en poudre d'après l'USDA.

Ce potentiel important du marché a déjà attiré plusieurs entreprises, dont le groupe qatari Baladna qui a signé en avril dernier un accord de 3,5 milliards dollars avec le gouvernement algérien pour le développement d'un projet laitier sur 117 000 hectares.

L'initiative intègre la construction d'une usine de production de 200 000 tonnes de lait en poudre par an. En dehors de la compagnie qatarie, les acteurs russes devront également faire face à la concurrence d'autres fournisseurs du pays d'Afrique du Nord comme la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, l'Uruguay, la Pologne, la Belgique ou encore la France.

R.E.

SPÉCIALISÉE DANS LE FINANCEMENT DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER

La Banque BNH entre officielle en activité

La Banque nationale de l'habitat (BNH) a annoncé, samedi, son entrée en activité officielle en tant que première institution bancaire publique spécialisée dans le financement de l'habitat et de l'immobilier.



C'est lors de la cérémonie de lancement officiel de la Banque que le Secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Said Attia, a souligné "l'importance vitale" que revêt cette banque dans le financement du secteur de l'Habitat en Algérie, de même qu'elle constitue l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour redonner un nouveau souffle au secteur. L'objectif de cette nouvelle institution bancaire est de diversifier les sources de financement de l'Habitat, du Bâtiment et de la Promotion immobilière, en faveur des opérateurs publics et privés. Les principaux produits qui seront lancés par cette banque portent notamment sur l'introduction de l'épargne logement régle-

mentée dans le cadre de la loi de finances de l'année en cours (article 97), permettant à l'épargnant d'acquiescer un logement et de bénéficier des différents avantages fiscaux, dira Said Attia. Le même responsable a salué l'engagement de la nouvelle banque, agréée par la Banque d'Algérie à la fin de 2022, à diversifier et à élargir son réseau bancaire en s'appuyant principalement sur les agences de la CNL. La BNH est le fruit de la reconversion de la Caisse nationale de logement (CNL), entreprise publique à caractère industriel et commercial (EPIC), en une institution bancaire dotée d'un capital de 80 milliards de DA et qui prend la forme juridique de SPA. Le DG de la banque, Ahmed Belayat, a mis l'accent, pour sa part, sur les étapes franchies par la banque pour préparer son lancement officiel,

lesquelles ont duré plus de 20 mois, de la formation de la ressource humaine travaillant avant dans le cadre de la CNL (1 400 postes d'emploi) sur les techniques bancaires et commerciales, à la préparation de l'organigramme de la banque. Parallèlement au lancement du programme "AADL 3", la banque est appelée à s'acquiescer de son rôle de chef de file dans la coalition des banques publiques qui sera mise en place pour financer le programme, a ajouté Belayat. Quant à l'épargne logement réglementée, le DG a affirmé que la banque se chargera "de centraliser l'épargne réglementée collectée à travers le réseau commercial des banques et Algérie Poste", précisant que les méthodes de collecte et de recrutement seront définies ultérieurement. Cette nouvelle banque

œuvrera à développer toutes les activités classiques de la banque commerciale, à l'exception du financement du commerce extérieur qui sera étudié à un stade ultérieur du développement de la banque, a-t-il fait savoir. Il est prévu, ainsi, que le réseau de cette dernière soit étoffé d'autres agences à implanter à Béchar, Boumerdès, Sétif, Skikda, Tizi-Ouzou, Chlef, El Tarf et Relizane. Ces agences s'ajoutent à celles déjà en service, situées à Alger (El Achour), à Constantine et à Oran, en plus de celle de Biskra dont l'agrément est en cours de validation par la Banque centrale. La BNH aspire à parvenir à un réseau bancaire qui compte environ 50 agences à moyen terme, et ce, dans le cadre d'une démarche de déploiement progressif, selon la même source.

N.S.

INDUSTRIE ET PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Présentation du projet "Phoenix Biotech" de transformation de la datte

Le projet "Phoenix Biotech" de transformation de la datte dans le secteur de l'industrie et la production pharmaceutique revêt une "importance capitale" pour l'économie du pays et ouvre des "perspectives nombreuses et prometteuses" pour la phoeniculture, a indiqué, avant-hier à partir de Médéa, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

"L'intégration de la production nationale des palmiers dattiers dans le segment de l'industrie de transformation et ses multiples débouchés, représente un créneau porteur pour l'industrie de manière générale et le secteur de la production pharmaceutique en particulier et qui nécessite la mobilisation de l'ensemble

des énergies pour valoriser le potentiel phoenicole national", a affirmé, le ministre, lors de la présentation du projet "Phoenix Biotech" au niveau du complexe Antibiotical du groupe Saïdal à Oued Harbil (ouest de Médéa). La valorisation du potentiel phoenicole national qui s'étend sur 300.000 hectares, représentant une production de 10 millions de tonnes par an, est en mesure de "booster différents segments industriels et contribuer à réduire la facture d'importation pour certains produits rentrant dans l'industrie agroalimentaire ou la production pharmaceutique", dira le ministre. Le projet "Phoenix Biotech" a trait à l'utilisation de la datte dans la fabrication d'une gamme variée de produits ren-

trant dans divers domaines d'activité et usages, tels que la levure de boulanger, l'éthanol, l'acide citrique, l'édulcorant ou le vinaigre à base de la mélasse de sucre de datte obtenue grâce à un procédé technique spécifique, selon les explications fournies sur place par le chef du projet, Brahim Zitouni. Un protocole d'accord a été signé, dans ce contexte, entre le groupe Saïdal et le groupe Agrodin pour la fabrication de levure de boulanger, et dont l'entrée en exploitation de l'unité de production de cette levure, implantée au sein du complexe Antibiotical, est prévue pour le début du deuxième semestre de l'année 2025, a ajouté Zitouni.

N.S.

PORT DE DJEN DJEN

Vers la mise en service du terminal à conteneurs à la fin du mois de juin.

Il s'agit de la première tranche des travaux. Une fois réceptionné complètement en 2025, cette infrastructure portuaire pourra accueillir nombre de gros bateaux et donc entrevoir la possibilité de constituer un port de transbordement.

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a insisté samedi depuis Jijel sur l'impératif de hisser les normes de fonctionnement des ports et améliorer leur rendement au service de l'économie nationale, rapporte l'APS. Dans un point de presse à l'issue d'une visite effectuée au projet de construction d'un quai de 320 mètres linéaire dans le cadre de la réalisation du terminal à conteneur du port Djen Djen, le ministre a indiqué que sa présence à Jijel a été mise à profit pour donner des instructions aux responsables de tous les ports du pays. Et ce, à l'effet d'agir pour atteindre les normes de fonctionnement requises et améliorer le rendement de ces infrastructures stratégiques. M. Zahana a dans ce cadre indiqué "qu'on est



appelé aujourd'hui plus que jamais à améliorer le rendement des ports à travers notamment, le respect des critères et des normes de l'activité au sein de ces infrastructures surtout en ce qui concerne le séjour en quai, la durée du chargement et du rechargement, et la durée

d'exécution en respectant les procédures sécuritaires entre autres". "Tous les ports sont sous la loupe", a affirmé le ministre qui a insisté sur l'urgence d'une véritable réorganisation en ce qui concerne le mode de gestion dans les ports, ajoutant que la nonchalance

demeurera à ce titre "intolérable". Le transport maritime national est aujourd'hui face à "un grand défi" en rapport avec les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir l'exportation et relancer l'économie nationale, a souligné le ministre insistant dans ce cadre sur l'impératif d'œuvrer à améliorer le mouvement et l'activité dans les ports pour être au diapason des normes mondiales. Affirmant que le ministère des Transports s'emploie à accompagner les efforts nationaux en matière de promotion de l'exportation, M. Zahana a mis l'accent sur l'importance du secteur du transport maritime qui a bénéficié d'importants projets de développement dont celui du terminal à conteneurs du port de Djen Djen relancé récem-

ment et dont la première tranche (un quai de 320 mètres de linéaire et une profondeur de 14 mètres) sera réceptionné "fin du mois de juin prochain". Le ministre qui a donné des instructions à l'effet d'intensifier les efforts afin de réceptionner le projet du port de Djen Djen dans les délais contractuels, a indiqué que la réception de ce terminal de 1.800 mètres avec des profondeurs de plus de 17 mètres permettra au port de Djen Djen d'accueillir les plus grands navires du monde ce qui va booster davantage le mouvement économique national. La réception des 2 autres zones du terminal à conteneurs du port de Djen Djen devra avoir lieu à partir de l'année prochaine soit 2025, selon les explications fournies sur place.

R.R

BOUIRA : VILLAGE D'IGHZER IWAQUREN

Commémoration de l'anniversaire de son bombardement par l'armée coloniale

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebigua, a présidé samedi à Ighzer Iwaquren, sur les hauteurs de la commune montagnaise de Saharidj à l'est de Bouira, les activités commémorant le 67^e anniversaire du bombardement par l'armée coloniale de ce village situé en plein cœur du Djurdjura. Accompagné du Secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, et du wali de Bouira, Abdelkrim Laâmour, le ministre a déposé, à son arrivée, une gerbe de fleur au pied d'une stèle érigée au milieu du village à la mémoire des martyrs des bombardements d'Ighzer Iwaquren le 6 mai 1957. M. Rebigua a rendu un vibrant hommage aux moudjahidine et martyrs ayant sacrifié leurs vies pour libérer l'Algérie du joug colo-

nial français. "Aujourd'hui, nous sommes sur un haut lieu d'histoire (Ighzer Iwaquren) qui nous rappelle le courage et le noble sacrifice de nos martyrs qui ont donné leurs vies pour libérer le pays et permettre aux jeunes générations de jouir de liberté et de l'indépendance", a-t-il souligné. Selon des témoignages recueillis sur place auprès de moudjahidine, dont Idir Houcine, Ighzer Iwaquren avait vécu un massacre commis par les soldats de l'armée coloniale française les 6 et 7 mai 1957 sous le commandement du général Marcel Bigeard. Le village, culminant à 1.000 m d'altitude, avait été encerclé, détruit totalement puis incendié et sa population forcée à quitter le village pour être regroupée dans un camp près de M'Cheddallah. La cause de la destruction de ce

village était le soutien indéfectible de ses habitants à la glorieuse Révolution et aux moudjahidine. "Malika Gaïd, l'héroïne infirmière de l'Armée de libération nationale (ALN), soignait les blessés à Ighzer Iwaquren, un endroit qui faisait aussi office d'hôpital-refuge", a ajouté Idir Houcine. Après avoir rencontré les sages et les représentants de Tajmaât (assemblée) du village, M. Rebigua s'est dirigé au lieu-dit Thala, où il a procédé à pose de la première pierre pour la construction d'une stèle commémorative à la mémoire des 45 martyrs tombés au champ d'honneur lors d'une rude bataille livrée par les combattants de l'ALN, le 18 décembre 1959, à quelque 6 km à l'ouest d'Ighzer Iwaquren. Sur place, le ministre a déposé une gerbe de fleur en hommage aux martyrs de cette

bataille. Il s'agit de moudjahidine qui étaient en réunion dans l'une des maisons du village, avant d'être surpris par un accrochage des troupes ennemies venues ratisser les lieux, selon les témoignages livrés au ministre par d'anciens moudjahidines. Quarante-cinq (45) martyrs sont tombés au champ d'honneur dans les rangs de l'ALN, alors que du côté français, une dizaine de soldats ont été tués et plusieurs autres blessés. Au cours de sa visite, le ministre s'est aussi recueilli à la mémoire du premier martyr de la région, Kechadi Amar, tombé au champ d'honneur le 11 novembre 1955 au lieu-dit Thansewt, non loin de Thala et a fait une visite de courtoisie à l'ancien moudjahid Mohamed Bouachrine à Ahnif.

APS

ADRAR : "KIYAL EL-MA",

Un métier séculaire en quête de valorisation

La mesure "Kayl" des eaux des foggaras, puits traditionnels d'irrigation, très répandus dans la wilaya d'Adrar, constitue un procédé unique en son genre dans la répartition équitable des quantités des eaux destinées à l'irrigation des oasis et des palmeraies des régions de Touat (Adrar), Gourara (Timimoun) et de la Tidikelt (In-Salah). Faisant partie de la liste représentative du patrimoine immatériel culturel de l'organisation onusienne UNESCO, cette technique ancestrale de calcul des quotes-parts d'eau demeure en quête de plus d'efforts pour sa préservation et sa valorisation auprès des futures générations eu égard aux multiples aléas naturels qu'humains risquant d'hypothéquer son existence. Approché par l'APS, Ba-Hadj Kaba, mesureur d'eau "Kiyal" de la commune d'Aoulef, Est d'Adrar, qui a avoué avoir pris le relais de ce métier séculaire des aïeux, a émis le souhait de voir ce savoir-faire pérennisé et protégé de la disparition, car, a-t-il dit, constituant un procédé primordial dans la gestion rationnelle et juste des eaux de

la foggara dans le Grand Sud du pays. De son côté, "El-Kiyal" (mesureur) Ahmed Ghanemi, a indiqué qu'il fait partie des rares jeunes de la commune de Bouda, Ouest d'Adrar, à assumer cette tâche de préserver cet ancien patrimoine social qu'il a hérité de son père, avant de l'appuyer (la tâche) d'une formation qualifiante en entretien de la foggara dispensée, il y a trois ans, par le Centre de formation professionnelle de la commune de Timi. Le jeune Ahmed qui a, à ce titre, exhorté les jeunes à s'attacher à leur legs immatériel, a indiqué que "ce métier traduit le génie et les qualifications ancestraux portant pratique d'un système de partage de l'eau étudié et minutieux en fonction du calcul du quote-part du liquide précieux pour chaque propriétaire d'oasis. Pour ce faire, a expliqué Ahmed, cette mesure repose sur l'utilisation de simples instruments, notamment des unités de mesure permettant le calibrage du passage de divers débits des eaux. Les dépositaires des foggaras ont, a ajouté M. Ghanemi, recouru, vu l'importance vitale

de l'eau dans la vie saharienne, à l'archivage et l'authentification de tous les calculs relatifs aux quantités d'eaux des foggaras et des quoteparts de chacune des tribus dans un registre appelé communément "Zemam" à mettre à la disposition des mesureurs, propriétaires des palmeraies et associations de protection des foggaras, servant de références à la réalisation de chaque foggara, leurs héritiers et les palmeraies irriguées depuis cette foggara. Cheikh limam Hadj Mohamed Bâamar, responsable de la tâche "Keyl El-Ma" dans le territoire de Touat, a, pour sa part, indiqué que le mesureur d'eau assume une grande et sensible responsabilité dans la protection des quotes-parts des propriétaires de l'eau de la foggara, avant d'ajouter que "cette tâche de mesure de l'eau requiert des assistants chargés d'autres missions y afférentes". Poursuivant ses explications, Hadj Mohamed a fait savoir que ces missions consistent en la mobilisation également d'"El-Wakkaf", chargé des opérations de mesure de l'eau des foggaras, de l'organisation des

ouvriers, de leurs rémunérations, accompagné d'"El-Hasseb" (comptable), appelé également "Zemmam" (écrivain) et Chahid (témoin), personne chargée de l'audit des débits des eaux de la foggara. Il ajoutera que la mission d'El-Hasseb chapeaute également d'autres adjoints chargés des Seguias, cours et ruisseaux d'eaux coulant depuis le système d'"El-Kasseria", départ de partage de l'eau d'irrigation desservant les jardins et palmeraies. La rencontre intitulée "Kiyal El-Mae" (mesureur d'eau), tenue dernièrement dans la wilaya d'Adrar, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a été mise à profit par les participants, chercheurs et représentants d'organismes et d'associations concernées par la gestion de l'eau de la foggara, ayant ont recommandé l'impérative valorisation de cette tâche de calcul de l'eau, jugée nécessaire pour la gestion et l'exploitation rationnelle du système traditionnel d'irrigation.

.APS

2,6 MILLIARDS DE PERSONNES

Les écarts numériques flagrants da

De la lutte contre le changement climatique à l'élimination de la faim et de la pauvreté, les technologies numériques peuvent contribuer à atteindre 70 % des objectifs de développement durable de l'ONU.

La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (JMTID), célébrée chaque 17 mai pour marquer la fondation de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 1865, met en lumière les avantages des technologies numériques et sensibilise à la fracture numérique mondiale.

La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information 2024 offre l'occasion d'explorer comment l'innovation numérique peut aider à connecter tout le monde et à assurer une prospérité durable pour tous.

Avec 2,6 milliards de personnes toujours non connectées, les écarts numériques flagrants entravent l'innovation dans une grande partie du monde. De nombreux pays - faute de politiques clés, d'investissements et de compétences numériques - peinent à suivre dans le paysage numérique en évolution rapide d'aujourd'hui.

La Journée 2024 veut nous rappeler les progrès encore à réaliser pour garantir que tout le monde puisse bénéficier des technologies numériques. La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information a pour but de contribuer à sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux moyens permettant de réduire la fracture numérique.

Le 17 mai 1865, la signature historique de la première Convention télégraphique internationale et la création de l'Union télégraphique internationale (première appellation de l'UIT) ont eu un profond impact sur la scène mondiale des communications.

INNOVER POUR LE DÉVELOPPEMENT

Au milieu du XIX^e siècle, les lignes télégraphiques s'arrêtaient aux frontières nationales car chaque pays utilisait un système et des équipements différents. Les messages devaient alors être transcrits, traduits et remis de la main à la main à la frontière avant d'être retransmis sur le réseau télégraphique du pays voisin. Le 17 mai 1865, après deux mois et demi de négociations difficiles, la première Convention télégraphique internationale était signée à Paris, en France. Elle a permis la création d'un cadre destiné notamment à normaliser les équipements télégraphiques et à définir des instructions d'exploitation uniformes.

Depuis 1969, la Journée mondiale des télécommunications est célébrée chaque année le 17 mai, marquant la création de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la signature de la première Convention télégraphique internationale en 1865. Elle a été instituée par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT réunie à Malaga-Torremolinos, en Espagne, en 1973. En novembre 2005, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a invité l'Assemblée générale des Nations Unies à déclarer le 17 mai Journée

mondiale de la société de l'information pour souligner l'importance des TIC et la diversité des questions liées à la société de l'information. L'Assemblée générale a adopté, en mars 2006, une résolution (A/RES/60/252) établissant que la Journée mondiale de la société de l'information serait célébrée chaque année le 17 mai. En novembre 2006, la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, réunie à Antalya, en Turquie, a décidé que le 17 mai serait dorénavant la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information.

L'INNOVATION NUMÉRIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les projets et initiatives de l'UIT et de ses partenaires du monde entier contribuent à créer et à développer des solutions technologiques et politiques numériques pour un avenir mondial meilleur. Chaque année, le 17 mai, l'UIT consacre la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (JMTIS) à un sujet spécifique. Cette année, l'accent est mis sur « l'innovation numérique » pour façonner un avenir plus inclusif et durable. L'innovation numérique est un moteur essentiel du progrès économique et du développement mondial. Dans le paysage numérique actuel, en évolution rapide, l'innovation est devenue synonyme d'opportunités de croissance et de solutions aux défis sociétaux urgents.

Le WTISD sensibilise également à la fracture numérique mondiale. Malheureusement, les progrès sont inégalement répartis, ce qui conduit à ce que l'on appelle la fracture de l'innovation numérique. Comblar ce fossé est crucial pour garantir que chacun, quel que soit son lieu ou son origine, puisse bénéficier du pouvoir transformateur de la technologie. À l'avant-garde de cette mission mondiale visant à renforcer le développement numérique grâce à l'innovation numérique se trouve l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'agence des Nations Unies pour les technologies numériques. En mettant l'accent sur l'autonomisation des communautés et sur la promotion de la collaboration et de l'échange de connaissances, l'UIT mène les efforts visant à combler le fossé en matière d'innovation numérique et à créer des conditions de concurrence équitables pour tous.

L'UIT est à la tête de plusieurs initiatives visant à promouvoir l'innovation au service du développement. Grâce à son portefeuille d'écosystèmes d'innovation numérique, l'UIT permet à ses membres de libérer leur potentiel numérique. Les services et l'assistance proposés comprennent des évaluations des politiques d'innovation numérique, des plateformes de mise en réseau, des projets au niveau national, des défis d'innovation, le partage de bonnes pratiques des écosystèmes, des programmes d'apprentissage diversifiés et des programmes de connaissances pour combler les lacunes en matière d'innovation numérique.

L'Alliance pour l'innovation et l'entrepreneuriat de l'UIT pour le développement numérique aide les parties prenantes à adopter des approches nouvelles, plus résilientes et avant-gardistes, pour naviguer en toute sécurité

dans un monde numérique de plus en plus volatil, incertain, complexe et ambigu. L'alliance est conseillée, guidée et soutenue par un conseil d'experts composé de ministres du gouvernement, de chefs d'agences de réglementation, d'universitaires, de chefs d'industrie et de dirigeants d'institutions financières et d'organisations des Nations Unies.

TIRER PARTI DES NORMES POUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Les normes techniques internationales de l'UIT soutiennent l'innovation à l'échelle mondiale, de la manière la plus rentable possible. Ils permettent un accès mondial aux capacités technologiques au service de la réduction de la fracture numérique. En capturant l'innovation pour créer une base pour une innovation itérative continue, les normes fournissent des bases techniques essentielles pour que les nouvelles industries se développent et que les industries établies continuent d'avancer. Aujourd'hui, les normes de l'UIT doivent répondre aux exigences d'un éventail diversifié et croissant d'industries. Les normes de l'UIT soutiennent désormais la transformation numérique dans des domaines allant de l'énergie et des transports aux soins de santé, aux services financiers et à l'agriculture, ainsi que la transition vers des villes et des communautés intelligentes et durables. Ils aident également chacun à tirer parti des progrès de l'intelligence artificielle (IA) et de l'apprentissage automatique.

La transformation numérique crée une convergence dans les activités de différents secteurs et dans les responsabilités des différents régulateurs, ce qui montre pourquoi l'UIT s'attache tant à rapprocher les différents domaines d'expertise avec le soutien des agences partenaires des Nations Unies. Il s'agit notamment de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Commission économique des Nations Unies.

Des plates-formes ouvertes telles que les groupes de réflexion de l'UIT aident à déterminer la voie à suivre, tandis que les commissions d'études de l'UIT, dirigées par ses membres, élaborent des normes internationales qui donnent à chacun la possibilité d'avancer ensemble. Les nouveaux partenariats bénéficient également du soutien clé de cadres de collaboration tels que AI for Good et United for Smart Sustainable Cities. Le programme Bridging the Standardization Gap de l'UIT offre un soutien essentiel aux pays en développement pour maximiser la valeur qu'ils tirent des normes de l'UIT. En outre, les dialogues sur la transformation numérique de l'UIT offrent une plate-forme d'échange de connaissances et d'amélioration de la compréhension des technologies émergentes et de la normalisation technique. De l'Internet des objets (IoT) à l'IA et au métaverse, ces dialogues explorent la manière dont les technologies numériques peuvent générer des changements positifs et apporter une valeur durable.

RASSEMBLER LES INNOVATEURS DU MONDE ENTIER

L'UIT joue un rôle de rassembleur clé, rassemblant des experts, des dirigeants et des inventeurs du monde entier pour stimuler l'innovation. Lors de la récente Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-23), des délégués de plus de 160 États membres se sont réunis pour réviser un traité mondial régissant l'utilisation du spectre des radiofréquences. Les décisions prises lors de la confé-

rence jettent la mise en œuvre de ces recommandations mondiales. Une autre initiative menée par l'UIT concerne les Normes de la Suisse. L'année dernière, les propriétaires ont construit des solutions pratiques pour atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies. AI for Good, les 30 et 31 mai 2024, la Journée mondiale de l'UIT pour la santé, le climat, l'énergie, les infrastructures, les priorités de l'UIT. En fin de compte, la Journée mondiale des Nations Unies met le métaverse au service du progrès pour le développement numérique aux participants eux-mêmes. Les technologies numériques peuvent accélérer le développement international. L'innovation numérique a un potentiel de développement numérique. L'UIT pour le développement durable favorise l'innovation pour un avenir plus inclusif et durable. Alors que nous nous efforçons de surmonter la fracture numérique, la collaboration et l'innovation sont essentielles pour résoudre les défis mondiaux les plus pressants.

GOUVERNER L'INNOVATION

Lors du sommet mondial sur la société de l'information dernière année, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une déclaration mondiale appelée à « promouvoir l'intelligence numérique et inclusive ». Cette déclaration célèbre dans la préface les principes de l'innovation et présente un défi mondial qui n'est pas resté sans effet. Les normes ont souvent trop été utilisées pour être appliquées au paysage de l'IA. Récemment, l'innovation a été observée, alors que la réglementation mondiale a commencé à codifier ces pratiques concrètes réglementaires de l'IA. Par exemple, les États-Unis ont publié des lignes directrices de confiance en IA. La loi de l'UE sur l'IA entrera en vigueur et deviendra probablement la première période de 3

FAIRE PARTAGER LES BÉNÉFICES DE L'IA DANS LE MONDE ENTIER

Comment pouvons-nous partager les bénéfices de l'IA ? C'est la question que l'UIT explore dans sa table ronde mondiale sur l'IA et le développement durable. Le Sommet mondial sur la société de l'information, qui se déroulera en 2024, sera l'occasion de discuter de plus de

S TOUJOURS NON CONNECTÉES

ans le monde entravent l'innovation

les bases du développement et de œuvre continus de solutions innovonçonneront l'avenir des communi- diales.

itiative phare est AI for Good, diri- T en partenariat avec 40 agences ations Unies et co-organisée avec a plateforme numérique de cette mble des innovateurs en IA et des s de problèmes pour apprendre, t se connecter afin d'identifier des atiques d'IA pour faire progresser de développement durable (ODD) Unies. Le Sommet mondial annuel qui s'est tenu à Genève, en Suisse, mai, est la principale plateforme rientée vers l'action des Nations omeut l'IA pour faire progresser la nat, le genre, la prospérité inclusi- astructures durables et d'autres développement mondial.

ournée mondiale virtuelle des es est co-organisée par l'UIT et 18 Nations Unies pour explorer com- avers peut servir d'outil puissant grès mondial. Le programme offre ants l'occasion de constater par comment les technologies émer- ent catalyser une nouvelle ère de ent durable et de coopération le.

est essentielle pour libérer le la technologie et favoriser le déve- durable. Les efforts déployés par éduire la fracture numérique et novation contribuent à créer un inclusif et plus durable pour tous. us continuons à exploiter la puis- technologie pour le bien, la colla- 'investissement dans l'innovation els pour relever les défis mon- s urgents.

ANCE DE L'IA

met mondial AI for Good de l'an- qu'elle a organisé, l'Union inter- es télécommunications (UIT), a les garde-fous pour garantir que artificielle (IA) soit sûre, respon- sive ». Alors que l'innovation s'ac- e domaine de l'IA, la transition des rs une gouvernance concrète pré- fi. Ces principes, bien que vitaux, our la plupart à un niveau élevé, p abstraits dans leur application pliqués directement dans le pay- en constante évolution.

, un changement important a été rs que les organismes de régle- u monde entier ont commencé à principes dans des réglementa- ètes, créant ainsi une pression re prévisible sur le développe-

, la Chine a institué un registre es et, en octobre 2023, les États- blié un « décret sur le développe- ilisation sûrs, sécurisés et dignes de l'intelligence artificielle ».

ion européenne sur l'IA devrait igueur plus tard cette année et gressivement applicable sur une 6 mois.

SSER LA GOUVERNANCE ES PRINCIPES TIQUE

ouvons-nous garantir que l'intelli- ielle soit réellement utilisée à bon était la question centrale d'une édiatique virtuelle organisée par al Telecommunication (ITU) en met mondial annuel AI for Good ulera du 29 au 31 mai et réunira 3 000 participants. L'espoir du



sommet de cette année, a expliqué la Secrétaire générale de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin, est de faire passer le débat mondial sur l'IA des principes à la mise en œuvre. C'est l'idée qui anime la « Journée de la gouvernance » de l'UIT, le 29 mai – une première pour le sommet des Nations Unies sur l'IA organisé depuis 2017. Au fil des années, AI for Good est devenue la plus grande plateforme multipartite dirigée par l'ONU sur l'intelligence artificielle. Organisé avec plus de 40 agences sœurs des Nations Unies, AI for Good rassemble une communauté d'environ 28 000 parties prenantes de plus de 180 pays.

DÉFIS DE GOUVERNANCE

Même avant la sortie d'applications d'IA générative comme ChatGPT en 2022, de nombreux efforts de gouvernance avaient vu le jour – et se sont intensifiés régulièrement au cours de l'année écoulée. Mais il manque cruellement de moyens efficaces pour empêcher les gens de construire des systèmes d'IA dangereux, affirme Stuart Russell, professeur d'informatique à l'Université de Californie à Berkeley.

Le statu quo selon lequel des entités privées jouent à la « roulette russe avec l'ensemble de la race humaine pour des gains privés » est tout simplement inacceptable, a-t-il poursuivi. Les approches de gouvernance doivent également être coordonnées, a déclaré Robert Trager, responsable de la gouvernance internationale au Centre pour la gouvernance de l'IA basé à l'Université d'Oxford.

Les gouvernements ont déjà commencé à mettre en œuvre des exigences en matière de formation des modèles d'IA, telles que l'explicabilité, la transparence et la responsabilité, ainsi que le respect des lois locales sur la protection des données et la vie privée.

Mais à mesure que la formation devient de plus en plus distribuée – où une partie de la formation d'un modèle d'IA se déroule dans une juridiction et la suivante dans une autre – l'application devient plus délicate. « Nous devons nous assurer qu'aucun acteur n'échappe à la réglementation en changeant simplement de juridiction », a déclaré Trager. "Lors du sommet, nous examinerons comment gou-

verner l'IA de manière coordonnée, efficace et inclusive."

RÉSOLUTION COLLECTIVE DE PROBLÈMES

Pour Emilia Javorsky, directrice du programme Futures au Future of Life Institute, une priorité importante en matière de gouvernance consiste à garantir que les institutions sont à la hauteur de la tâche d'atténuation d'une myriade de risques liés à l'IA, qui vont des risques éthiques aux risques physiques, militaires et économiques, voire s'étendant jusqu'à l'effondrement épistémologique, « quand nous ne pouvons plus dire ce qui est réel ».

Cela nécessite non seulement une gouvernance solide et une ingénierie de sécurité dans la pratique, mais également la mise en place de structures d'incitation appropriées pour les institutions et les entreprises, a déclaré Javorsky. Dans le domaine de la santé, par exemple, de nombreuses étapes sans rapport avec le développement de l'IA sont nécessaires pour libérer tout le potentiel de la technologie, notamment des ensembles de données de meilleure qualité, de meilleures pratiques de partage d'informations et une réforme de la réglementation. Même si les panélistes ont convenu que la gouvernance de l'IA doit être un effort collectif, certains ont estimé que « nous sommes loin » de la collaboration nécessaire pour améliorer manifestement la sécurité. Les efforts de gouvernance qui ont émergé jusqu'à présent partagent une croyance commune dans les normes techniques, a observé Bogdan-Martin. La normalisation est au cœur du travail de l'UIT, qui compte plus de 220 normes liées à l'IA publiées ou en cours d'élaboration. Les normes devraient exiger une preuve mathématique qu'un système d'IA ne franchira pas ce que l'on appelle les « lignes rouges », a souligné Russell. Les lignes rouges sont des comportements qui seraient considérés comme inacceptables si les machines les exhibaient, a-t-il expliqué, comme se reproduire sans autorisation, pirater des systèmes d'infrastructures critiques, conseiller des terroristes sur le déploiement d'armes biologiques, divulguer des informations classifiées ou diffu-

mer des personnes. L'un des résultats les plus attendus du sommet concerne les travaux de l'UIT sur le filigrane, une méthode visant à lutter contre la désinformation générée par l'IA. En plus de servir de condition préalable aux garde-fous, les normes peuvent également contribuer à uniformiser les règles du jeu pour les pays en développement à différentes étapes de leur parcours vers l'IA, a déclaré Bogdan-Martin. Le soutien au renforcement des capacités et l'assistance politique à ces pays constituent un autre aspect majeur des travaux de l'UIT sur l'IA, a-t-elle souligné.

Une autre agence des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), guide également les décideurs politiques et les innovateurs des pays en développement. Les questions liées à la propriété intellectuelle (PI) constituent un aspect crucial du développement équitable de l'IA.

DÉNOMINATEURS COMMUNS

Interrogé sur les enseignements tirés de l'après-ChatGPT par l'OMPI, Kenichiro Natsume, sous-directeur général de l'OMPI, a décrit les tensions qui existent entre les développeurs d'IA qui souhaitent utiliser autant de données que possible – y compris les documents protégés par le droit d'auteur récupérés sur Internet – et les créateurs qui souhaitent les protéger et en tirer profit. leur propre adresse IP. « Le Sommet mondial AI for Good est pour nous l'occasion idéale d'identifier des dénominateurs communs entre les différentes parties prenantes afin de trouver une voie à suivre », a déclaré Natsume. Bogdan-Martin a souligné le rôle de l'ONU dans la réalisation d'un « multilatéralisme efficace » et dans la direction d'une collaboration multipartite vers un développement de l'IA fiable, sûr, éthique et inclusif, sans laisser personne de côté.

« Le fait que 2,6 milliards de personnes [non connectées] ne font pas partie du monde numérique signifie qu'elles ne font pas partie du monde de l'IA », a-t-elle déclaré. « Les discussions sur la gouvernance mondiale doivent rassembler toutes les parties prenantes, y compris les pays du Sud. »

Par A.B. et Agences

SORTIE DU FRANC CFA

LE PREMIER MINISTRE SÉNÉGALAIS OUVRE LA PORTE

Le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a réaffirmé la détermination de son pays à initier des réformes monétaires, évoquant de nouveau la possibilité de sortie du franc CFA. Le Sénégal pourrait bientôt s'atteler à des réformes monétaires, la question monétaire étant fondamentale pour œuvrer à la transformation du pays et garantir sa souveraineté, a déclaré le 16 mai le Premier ministre du Sénégal, Ousmane Sonko, lors d'une conférence devant les étudiants à Dakar en compagnie de l'ex-député français Jean-Luc Mélenchon. "La monnaie, tout autant que l'impôt, est un puissant levier économique et un instrument de souveraineté [...]. On ne peut pas imaginer une seconde que la France puisse avoir une monnaie qui ne lui appartient pas véritablement. Aucun État digne de ce nom ne doit sous-traiter sa monnaie [...]. Nous nous acheminons sûrement vers ces réformes", a-t-il indiqué, en référence au franc CFA piloté depuis Paris. Le général de Gaulle lui-même avait refusé de se laisser imposer le "billet drapeau", monnaie imaginée par les Américains pour la France après la Seconde Guerre mondiale, a rappelé le dirigeant. Or en Afrique, "les États s'endettent en devises étrangères et donc sont exposés aux fluctuations du marché".

"Presqu'aucun pays africain ne peut s'endetter en devises locales. Et cela doit cesser parce que nous en subissons les contrecoups. Nous voulons une monnaie flexible, arrimée à au moins deux devises, à même d'amortir les chocs exogènes et de renforcer notre compétitivité à l'exportation", a estimé M.Sonko. Le responsable a encore critiqué l'omerta autour de la souveraineté monétaire et d'une potentielle sortie du franc CFA. Il a déploré que ces sujets ne puissent être abordés librement dans les médias ou au parlement sénégalais. "À chaque fois qu'un homme politique africain soulève la question monétaire, il devient le diable incarné. Nous n'avons pas le droit de parler de notre propre monnaie", a-t-il ajouté. Certaines conditions -comme une balance commerciale excédentaire- pourraient cependant être nécessaires à une sortie du pays du franc CFA, expliquait récemment à Sputnik Afrique le journaliste sénégalais Babacar Dione. Les débats autour de la création d'une monnaie commune dans la sous-région pourraient néanmoins accélérer le processus, soulignait-il.

In Agence Sputnik

PREMIÈRE ASSURANCE ISLAMIQUE AU CAMEROUN

Chanas Assurances et Savana Islamic Finance créent Chasa Takaful

Les compagnies Vie et IARDT (Non-Vie) de Chanas Assurances et Savana Islamic Finance (SIF), la première institution financière islamique Camerounaise annoncent la signature d'un partenariat de bancassurance.

Cette collaboration marque une étape cruciale dans le développement des produits d'assurance conformes aux préceptes de la Charia Islamique au Cameroun et en Afrique Centrale. Chasa Takaful Insurance, un partenariat stratégique, bien planifié et précurseur autour duquel Chanas Assurances Vie et Chanas Assurances S.A et Savana Islamic Finance, à élaborer et commercialiser des produits d'assurance Takaful. Ce partenariat permettra de proposer une gamme complète de solutions d'assurance de biens et des personnes adaptée aux croyances de la communauté musulmane en particulier. La convention représente un jalon majeur pour la création et le développement de l'assurance Islamique au Cameroun, offrant aux clients une protection mutualisée contre les dommages, tout en respec-



tant les principes de coopération et d'entraide propres à la CHARIA. Les profits et pertes seront partagés entre les participants, renforçant ainsi la solidarité et la pérennité économique. Dans le cadre de la relation entreprise, les produits d'assurance Takaful seront distribués au travers du réseau d'agences et de la

force de vente des différents partenaires pour atteindre un public plus large. Chanas Assurances et Savana Islamic Finance sont déterminés à faire de ce partenariat un succès, contribuant ainsi à l'inclusion financière, l'augmentation du taux de pénétration de l'assurance et à l'amélioration des offres de produits

financiers pour une clientèle plus diversifiée. À propos de Chanas Assurances S.A : Chanas Assurances S.A est une compagnie d'assurances de premier plan au Cameroun, spécialisée dans les assurances IARDT (Non-Vie), avec une politique de qualité certifiée ISO 9001 2015. A Chanas Assurances Vie, créée le 12 juillet 2022 à Douala avec un capital de 5.290 600 000 Fcfa, bénéficie d'un actionariat solide incluant la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), la CNPS, Bange Bank et les personnels des entreprises du groupe SNH. À propos de Savana Islamic Finance : Créée en 2018, Savana Islamic Finance est la première institution de microfinance islamique au Cameroun, offrant des services financiers conformes à la loi islamique pour promouvoir l'inclusion financière et le développement économique.

In Agence Ecofin

NIGER

La société civile veut pouvoir s'exprimer sur les interventions de la BAD

La société civile nigérienne a fait part à la vice-présidente du Groupe de la Banque africaine de développement, chargée du Développement régional, de l'Intégration et de la Prestation de services, Marie-Laure Akin-Olugbade, de son souhait d'être plus impliquée dans les discussions portant sur les interventions de la Banque au Niger. Lors d'une rencontre le 14 mai 2024 à Niamey avec la vice-présidente, les acteurs de la société civile nigérienne ont exprimé leurs préoccupations majeures relatives, entre autres, à un plus grand engagement de la Banque pour le développement des secteurs agricole, énergétique et de l'élevage au Niger. Ils ont aussi plaidé pour davantage d'investissements de la Banque dans l'éducation, la santé et l'eau à travers notamment le Programme Kandadji sur la construction du barrage éponyme. Ils souhaitent également que la Banque appuie le

Niger sur les questions de formation pour permettre aux jeunes d'avoir accès à des emplois décents et qu'elle facilite l'autonomisation économique des femmes, appuie la lutte contre les violences basées sur le genre et contre la corruption en améliorant la gouvernance des projets qu'elle finance.

Au cours d'échanges fructueux et empreints de cordialité, Mme Akin-Olugbade a rappelé que la Banque a pour vocation d'apporter, conformément à ses statuts, des solutions idoines aux problèmes de développement économique et social auxquels sont confrontés les pays africains. « Les interventions de la Banque sont encadrées par des stratégies, des politiques, des règles et des procédures qui prévoient, le cas échéant, des mesures conservatoires », a-t-elle expliqué. Elle a également souligné que la Banque finançait essentiellement les pays et le

secteur privé, mais qu'elle accordait de plus en plus une attention particulière aux organisations de la société civile et travaillait avec celles-ci dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de ses projets dans les pays membres.

Elle a précisé que la Banque a élaboré un plan d'actions sur la société civile qui est en cours d'approbation. Des mécanismes de financement sont prévus pour permettre l'accès des organisations de la société civile à des fonds fiduciaires. Une session de formation en ligne sur les mécanismes de financement de la société civile est d'ailleurs organisée ce 17 mai 2024 en faveur des acteurs de la société civile, dont celles du Niger.

Les interventions du Groupe de la Banque africaine de développement au Niger se concentrent dans les secteurs de l'agriculture, des transports, de l'énergie et du social. Les thématiques transversales notamment le genre, l'emploi des jeunes, les changements climatiques, la fragilité sont également prises en compte dans les opérations de la Banque.

Marie-Laure Akin-Olugbade séjourne au Niger dans le cadre d'une visite officielle portant sur l'évaluation de la situation récente du pays marquée par un changement de régime, les défis et les perspectives de développement en vue de mieux aligner l'appui du Groupe de la Banque et mieux accompagner le gouvernement dans l'amélioration des conditions de vie des populations nigériennes. Elle est accompagnée du directeur général adjoint de la Banque africaine de développement pour l'Afrique de l'Ouest, Joseph Ribeiro.

In Agences

TUNISIE

Croissance du PIB limitée à 0,2% au 1er trimestre 2024

La croissance atone enregistrée durant les trois premiers mois de l'année en cours s'explique essentiellement par les contractions des secteurs des industries manufacturières et des mines & énergie. Le produit intérieur brut (PIB) de la Tunisie a enregistré une croissance de 0,2% en glissement annuel au premier trimestre 2024, en raison notamment des mauvaises performances des secteurs des industries manufacturières et des mines & énergie, selon des données publiées le mercredi 15 mai par l'Insti-

tut national de la Statistique (INS). En termes de variations trimestrielles (par rapport au quatrième 2023), le PIB du pays a progressé de 0,6 %, a-t-on précisé de même source.

L'INS a également indiqué que la croissance enregistrée entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année en cours découle essentiellement du « bon comportement » des secteurs des services et de l'agriculture. Le secteur des services a connu une croissance de 1,9% au premier trimestre en glissement annuel, tirée par le

dynamisme du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, qui a progressé de 6,6%. Le secteur agricole a, quant à lui, affiché une progression de 1,6% par rapport au premier trimestre 2023, contribuant de 0,1 point au taux de croissance global.

Le secteur des mines & énergie a subi une contraction marquée de 6,8% entre janvier et mars 2024, alors que celui des industries manufacturières a reculé de 3,5%.

In Agence Ecofin

LIGUE 2 :

L'ES Mostaganem conserve son avance de cinq points sur son dauphin

Si dans la poule Centre-Est, l'accession est tranchée - l'AS Akbou rejoindra la Ligue 1 la saison prochaine -, en revanche, pour la poule Centre-Ouest, il faudra attendre d'autres rencontres pour connaître le promu. L'ES Mostaganem, avec cette avance sur son dauphin, le RC Kouba, a néanmoins de plus fortes chances d'accéder en Ligue 1.



Large vainqueur devant le SC Mecheria (4-1) pour le compte de la 27e journée de Ligue 2 amateur de football, disputée ce samedi, l'ES Mostaganem leader de la poule Centre-Ouest, a conservé son avance de cinq points sur son dauphin, le RC Kouba, victorieux en déplacement contre le SKAF Khemis Miliana (2-1). A la faveur de ce nouveau succès, l'Espérance de Mostaganem (66 pts) fait un nouveau pas vers l'accession en gardant à distance le Raed (61 pts), à trois journées de l'épilogue. Cette 27e journée a également été marquée par la mauvaise opération de l'ASM Oran (31 pts), qui glisse à la 14e position du classement synonyme de relégation, après son match nul (1-1) face à la JSM Tiaret (10e, 33 pts). En revanche, le NA Hussein-Dey et le WA Boufarik, vainqueurs respectifs devant le GC Mascara (1-0) et

le RC Arbaâ (4-3), se hissent au 11e rang avec 32 points chacun et se donnent un peu d'air. Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, sans enjeu, ont enregistré les victoires de l'ESM Koléa contre le MCB Oued Sly (2-0), du WA Mostaganem devant l'Olympique Médéa (3-1) et le CR Témouchent face à la JS Guir Abadla (5-1). Dans la poule Centre-Est, le choc des mal classés entre l'AS Ain M'liila et l'USM Annaba (12es, 31 pts) s'est soldé par un match nul (1-1), alors que le HB Chelghoum Laïd, premier reléguable avec 30 points, s'est incliné face à l'E Sour Ghozlane (15e, 28 pts). Ce succès permet aux joueurs de Sour Ghozlane d'entretenir un léger espoir pour sauver sa peau en Ligue 2. Toujours menacé par le spectre de la relégation, l'USM El Har-

rach (8e, 35 pts) a enchaîné avec un nouveau succès contre l'Olympique Magrane (1-0), tout comme le NRB Teleghma, également huitième avec 35 points, qui a dominé la lanterne rouge le MC El-Eulma (4-1). Auréolé d'une accession historique en Ligue 1 professionnelle, lors de la précédente journée, l'Olympique Akbou (1er, 64 pts) a concédé sa troisième défaite de la saison, en s'inclinant en déplacement (0-1) face à l'AS Khroub (7e, 37 pts), au moment où son dauphin le MSP Batna (2e, 52 pts) a battu la JS Bordj Ménaïel (5e, 39 pts). Les deux dernières rencontres du groupe Centre-Est, ont enregistré la victoire de l'IB Khemis El Khechna face au CA Batna (2-1) et le match nul entre l'IRB Ouargla et le MO Constantine (1-1). **R.R.**

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2024 (7^E ÉTAPE) :

VICTOIRE DE L'ALGÉRIEN AYOUB FERKOUS

Le coureur algérien Ayoub Ferkous a remporté la septième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024) disputée samedi entre Sétif et Constantine sur une distance de 129.4 km avec la participation de 69 coureurs représentant 16 équipes. Le sociétaire de l'équipe du Centre Mondial de l'UCI a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 2h 36m 12sec, devant le Rwandais Uwiduhaye et l'Algérien Youcef Reguigui (Terengganu - Malaisie), crédités du même chrono. Au classement général, l'Erythréen Meron Hagos Teshom a conservé le maillot jaune de leader avec 30 secondes d'avance sur l'Algérien Nassim Saïdi de la Team Madar Pro. Dimanche, la huitième étape du TAC-2024, mènera le peloton de Constantine à Skikda sur une distance de 117,4 km. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

PARA-ATHLÉTISME/MONDIAL :

Médaille d'or pour Nassima Saifi au lancer du disque

L'Algérienne Nassima Saifi a remporté la médaille d'or au lancer du disque (F57) avec un jet de 33m90, samedi lors de la deuxième journée des Championnats du monde de para-athlétisme qui se déroulent au Universiade Memorial Stadium à Kobe au Japon (17-25 mai). Qualifiée également à la finale du lancer du disque (F56), l'Algérienne, Safia Djelal, a terminé l'épreuve à la 4e place avec un jet de 30m49. De son côté, Fakhreddine Theilaidjia s'est qualifié à la finale du 400m T36 (messieurs) en terminant à la première place de la 1re série avec un chrono de 54sec26. Alors que Bakhta Benalou a pris la 6e place de la finale du Javelot F12/13 (dames) avec un jet de 31m68. Quant à l'Algérienne, Safia Djelal, a validé son billet pour les Jeux paralympiques de Paris-2024 grâce à sa quatrième place obtenue au lancer du disque (F56), samedi lors de la deuxième journée des Championnats du monde de para-athlétisme qui se déroulent au Universiade Memorial Stadium à Kobe au Japon (17-25 mai). L'Algérienne a terminé l'épreuve à la 4e place avec un jet de 30m49, alors

que la médaille d'or est revenue à sa compatriote, Nassima Saifi, avec un jet de 33m90. De son côté, Fakhreddine Theilaidjia s'est qualifié à la finale du 400m T36 (messieurs) en terminant à la première place de la 1re série avec un chrono de 54sec26, alors que Bakhta Benalou a pris la 6e place de la finale du Javelot F12/13 (dames) avec un jet de 31m68. La sélection algérienne prend part avec 20 athlètes dont 6 filles au rendez-vous de Kobe dont l'objectif est le même, à savoir : remporter des médailles et assurer des places supplémentaires pour les Jeux paralympiques. Lors des derniers Championnats du monde de Paris en 2023, les quatre premiers de chaque épreuve s'étaient qualifiés automatiquement aux Jeux. Delà, les classés 4e et 6e dans une épreuve à Kobe pourront se qualifier pour les JP, à condition que les deux premiers de l'épreuve soient déjà qualifiés. Les Mondiaux de Kobe drainent quelques 1073 athlètes de 104 nations qui concourront dans 168 épreuves médaillées (92 hommes, 75 femmes et une épreuve mixte). **APS**

OPEN NATIONAL INDIVIDUEL DES ÉCHECS :

ALAA-EDDINE BOULERNAS DÉCROCHE LE PREMIER PRIX

L'échéphile Alaâ-Eddine Boulernas, du Club "Echecs de Constantine", a décroché le premier prix du tournoi national Open des jeux d'échecs en individuel, disputé vendredi à la maison de jeunes chahid Kaabache-Abdellah-Salah-Bey à Sétif. Au classement final, Soualhia Hichem de Batna s'est classé deuxième et Sbahi Fares de Sétif à la troisième place. Cet Open, disputé selon le système suisse en sept rondes à la cadence de 15 minutes au finish avec ajout de dix secondes par coup joué, a été jugé d'un niveau technique "très appréciable" par le directeur de la compétition, l'arbitre international Adnan Nesla. Cette manifestation sportive, organisée par le club amateur Salah Bey de Sétif en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports locale et la Fédération algérienne des échecs, à l'occasion de la commémoration du 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 et la journée nationale de l'étudiant, coïncidant avec le 19 mai de chaque année, a vu la participation de 131 athlètes dames et messieurs d'une dizaine de clubs et associations du pays.. **APS**

PREMIER GRAND PRIX DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TRIATHLON : VICTOIRE D'ACHWAK TERKI ET OUSSAMA HELLAL BERROUANE

Les triathlètes Achwak Terki de Constantine chez les dames et Oussama Hellal Berrouane du club "Area Oran" chez les messieurs, ont remporté le premier Grand Prix national du triathlon de la fédération, catégorie élite, disputé vendredi au complexe touristique "les Andalouses" d'Oran. Chez les femmes, la première place est revenue à Terki Achouak de Constantine suivie de Chaima Hilal Berrouane du club "Area Oran" et Kheris Amira de Blida. De son côté, Hellal Berrouane Oussama s'est imposé chez les messieurs devant Samy Agab du club "Mont Riant" d'Alger, tandis que Wael Ayni du club "Mont Riant" également, a complété le podium. La catégorie élite, sur laquelle les projecteurs étaient orientés en raison de la participation des athlètes de la sélection nationale, a parcouru 750 mètres nage en mer, 20 km course à vélo et 5 km course à pied. Chez les juniors, c'est Mohamed Amine Ouadah de Skikda qui s'est illustré, alors que Lilia Chater d'Oran a devancé les filles de la même catégorie.

Judo/Mondiaux 2024 Individuels : les Algériens à pied d'œuvre à Abu Dhabi

La sélection algérienne de judo, composé de cinq athlètes (4 messieurs, 1 dames) a rallié vendredi matin Abu Dhabi aux Emirats arabes unis pour prendre part aux Championnats du monde individuels prévus du 19 au 23 mai avec la participation de 669 judokas représentant 109 pays. Pour ce rendez-vous mondial, la direction technique nationale a retenu cinq athlètes, Kais Moudeter (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi

Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames. Selon les organisateurs, 669 judokas (354 messieurs et 315 dames), représentant 109 pays ont confirmé leur participation à cette compétition, susceptible d'offrir pas moins de 2000 points aux vainqueurs dans les différentes catégories de poids. Au dernier ranking olympique de la Fédération internationale de judo (IJF), publié le 7 mai dernier, Amina Belkadi (-63 kg), médaillée de bronze au

Grand Prix de Douchanbé (Tadjikistan), s'est hissée à la 18e place du classement, assurant provisoirement sa qualification aux JO de Paris 2024, tout comme son compatriote Dris Messaoud (-73 kg) qui a pourtant perdu une place et occupe la 15e position. Le troisième judoka algérien concerné par la course à la qualification olympique dans la catégorie (-100 kg), Yasser Bouamar recule de deux places et se positionne au 40e rang avec 1310 pts. Un total de

points qui lui permet d'intégrer le quota de qualification continental. En revanche, Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) qui est logé à la 41e place de la nouvelle édition du classement olympique n'est pas dans le quota de qualification continental et devra faire plus lors des prochaines compétitions pour espérer décrocher le précieux sésame. La période de qualification aux Jeux olympiques de Paris s'étalera jusqu'en juin 2024.

QUAND LES BÊTES S'AVISENT À PARLER AUX HOMMES

LE BESTIAIRE DANS LA LITTÉRATURE UNIVERSELLE

De « Kalila wa Dimnah » d'Ibn Al Mouqaffa à « la Ferme des Animaux » de George Orwell, les animaux ont parlé pour instruire les humains.

La culture de toutes les nations était dotée d'histoires sur la langue des oiseaux et des animaux, les transformant en masques et en métaphores d'expression, envoyant des messages difficiles à exprimer en guise de conseils moraux. Les contes d'animaux sont des histoires dans lesquelles les animaux sont les personnages principaux et sont considérés comme l'un des contes populaires les plus anciens, voire le plus ancien. Il s'agit bien d'un mythe, mais il n'est pas dénué de sens et de morale.

Par exemple « Kalila et Dimnah » sont deux noms mentionnés dans le premier chapitre du livre, où Ibn al-Muqaffa dit : « Il y avait, avec les lions sauvages, deux chacals, et l'un d'eux s'appelait Kalila, et l'autre Dimnah, et ils faisaient partie des gens doués en littérature et en connaissances. Ils ont des discussions et des histoires afin de gagner l'amour et la sympathie du roi Lion. »

Naguib Mahfouz, passionné par le roman, le défendit au début de 1945 dans un article adressé à Abbas Al-Aqqad, qui y voyait moins d'importance que la poésie. Il résuma à Al-Aqqad, après une longue conversation, comment est le roman, l'art littéraire le plus brillant créé par l'imagination humaine en raison de sa flexibilité et de son ampleur. C'est la poésie du monde moderne, et cela ne diminue pas la valeur de la poésie, mais le conte est plus vaste.

La lecture que Mahfouz fait de l'héritage narratif arabe sa tentative de renouveler la forme de l'écriture narrative. Il a lu, comme il l'a dit dans un discours à Muhammad Salmawi, une très grande quantité de poésie et de prose arabes, "Al-Aghani" d'Al-Isfahani, Al-Kamil d'Al-Mubarrad, "Ayyam Al-Arab," et les épo-



poés et biographies folkloriques arabes. Il considère les " Mille et une nuits " comme l'une des pages les plus importantes qu'il ait lu dans toute la littérature humaine. Les contes d'animaux sont des histoires dans lesquelles les animaux sont les personnages principaux et sont considérés comme l'un des contes populaires les plus anciens, voire le plus ancien du tout. Il s'agit bien d'un mythe, mais il n'est pas dénué de sens et de morale. Parmi les plus célèbres au monde figurent les contes d'Ésope, l'esclave grec du V^e siècle avant JC. M, qui

malgré sa grandeur pour les enfants, est sa liberté perdue. Les animaux ont également joué un rôle très important dans l'histoire de la prose arabe, car ils ont participé aux proverbes, discours, poésies et histoires populaires. Les Arabes les imaginaient comme un être humain, car ils sentent et communiquent comme lui. Les sources des histoires animalières dans notre héritage arabe ne manquent pas, et sont les prédécesseurs de ce qui a été écrit plus tard par les Européens. On parle du livre « Les ministres et les écrivains » d'Al-Jahsh-

bari, « Al-Fahrist » d'Ibn al-Nadim, « Kalila et Dimna » d'Ibn al-Muqaffa, « Imitations et contradictions de Kalila et Dimna », le livre « Le tigre et le renard » de Sahl ibn Harun et « Les lettres du compagnon » d'Al-Ma'arri, un traité, « Le procès de l'homme devant les djinns par un animal » d'après les lettres de l'Ikhwān al-Safā, « Hayy ibn Yaqzan » d'Ibn al-Tufayl et « Le fruit des califes et le fruit du gens d'esprit » d'Ibn Arabshah.

I.Med Amine

COPIÉ SUR LES ŒUVRES DE LA LITTÉRATURE ARABE Les Fables de La Fontaine, un plagiat intelligent

A partir du septième livre de ses Fables, La Fontaine se tourne vers de nouvelles sources. Il trouve matière à inspiration dans Kalila wa Dimna, un recueil de fables animalières né en Inde et dont la traduction arabe au VIII^e siècle sert de base à de nombreuses versions en Orient et en Occident.

Dans l'avertissement qui ouvre son second recueil en 1678, La Fontaine confesse la dette qu'il doit au sage indien Pidpay qu'il prétend aussi ancien qu'Ésope et assimile à Loqman, un auteur arabe mythique dont plusieurs éditions circulent alors en Europe. En fait, la Fontaine disait n'importe quoi, n'ayant pas les informations exactes sur son sujet, reprenant ce qu'il a dû lire ailleurs.

Les sujets inspirés de la tradition orientale ne sont néanmoins à l'origine que d'une vingtaine de fables. Parmi les plus connues figurent entre autres « la Tortue et les deux canards », La laitière et le pot au lait », « Les Poissons et le cormo-

ran » « Le Chat et le rat » ou encore « La Souris métamorphosée en fille ». Une grande partie provient de Kalila wa Dimna, un recueil de fables animalières à la destinée étonnante.

Le livre puise sa source en Inde dans le Pañcatantra (les Cinq traités) un recueil écrit en sanscrit autour de III^e siècle par un brahmane légendaire désigné en Occident sous le nom de Bidpai ou Pilpay et dont il existe une version abrégée, l'Hitopadesha.

Destiné à l'éducation morale des princes, l'ouvrage met en scène des animaux qui s'expriment comme des hommes. Au VIII^e siècle, il est traduit en arabe à partir du pehlevi par Ibn al-Muqaffa', l'un des plus grands prosateurs de son temps. Le recueil tire son nom de celui de deux chacals, Kalila et

L'ŒUVRE DE PHILIPPE DE THAON A ANNONCÉ LE GENRE En Europe médiévale, le conte animalier peine à démarrer

Le premier bestiaire en français est l'œuvre de Philippe de Thaon. C'est un ouvrage en vers rédigé en dialecte anglo-normand qui comporte 38 chapitres. Probablement issu d'un bestiaire latin affilié au Physiologos B-Isidore, il est composé après 1121. On n'en connaît que trois exemplaires dont deux illustrés. Composé vers 1210 ou 1211, le Bestiaire divin de Guillaume le Clerc est le bestiaire français le plus long, également basé sur un bestiaire latin affilié au Physiologos B-Isidore. Le Bestiaire de Gervaise, manuscrit unique, se dit être de la filiation des

bestiaires Dicta Chysostomi et le bestiaire de Pierre de Beauvais existe en deux versions. On trouve des bestiaires dans d'autres langues : anglais, italien, catalan. À partir du XIII^e siècle, la description des animaux se fait plus scientifique. Ainsi l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais ne comporte pas les allégories des bestiaires. Le Bestiaire d'Amour de Richard de Fournival se démarque notablement des bestiaires médiévaux par l'introduction d'une intrigue amoureuse.

I.M.

Dimna, narrateurs et protagonistes de l'histoire. Leur parole sert de subterfuge pour enseigner les principes d'une bonne gouvernance et dispense sous une forme divertissante préceptes et morales. Les histoires, enchâssées les unes dans les autres et unifiées dans un récit-cadre à l'image des Mille et une nuits mettent en scène hommes et animaux aux propos parfois subversifs. Elles rappellent à tous les règles de la civilité et du bien vivre ensemble. La fulgurante popularité qu'ont connue ces

fables laisse à penser qu'elles furent illustrées dès l'origine. La version arabe marque le point de départ de l'exceptionnelle diffusion du texte en Orient comme en Occident : textes versifiés en arabe, traductions en hébreu, en grec, en vieil espagnol.... Deux adaptations persanes contribuent au succès du livre. Ces différentes traductions permettent au récit de voyager et de se métamorphoser au fil des siècles et des cultures. Ainsi, au début du XX^e siècle, on en recensait près de deux cents versions dans une cinquantaine de langues.

I.Med

République Algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Béjaïa
Daira de Kherrata
Commune de Dra-El-Kaid

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS
MINIMALES N°: 20/2024**

N° d'identification fiscal : 09840645 50 67 610

Le président de l'assemblée populaire communale de Dra-El-Kaid, lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

- Réalisation divers réseau d'AEP et d'Assainissement :
 - Lot 01 : Réalisation du réseau d'AEP Divers Localité de la commune sur 03 Kms (1^{ère} Tranche)
 - Lot 02 : Réalisation réseau d'Assainissement au village BOUZROURA sur 400 ML.
 - Lot 03 : Réalisation réseau d'Assainissement au village BEHANE sur 700 ML.

- NB : Pour le lot N° 01 : Les localités où sera exécuté les travaux sont : OULED ABEDENABI ; AZAGHAR ET IHAMZEOUANE.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de Quatre Mille (4,000,00 DA) Dinars représentant les frais de soumission.

Les offres techniques et financières doivent être accompagnées obligatoirement des pièces fiscales et parafiscales et des pièces administratives.

A- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée.
- Une déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise dont :
 - Le registre de commerce copie en cours de validité.
 - Extrait de rôles apuré ou échéancier de paiement en cours de validité.
 - Numéro d'immatriculation fiscale et statistique.
 - Mise à jour (CNAS - CASNOS - CACOBATPH) copie en cours de validité
 - Récépissé de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises à caractère moral (SARL- SPA-SNC- EURL ... Ect).
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, soumissionnaire ou, le cas échéant, des sous-traitants.
 - Capacités professionnelles: certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité dans le domaine des travaux Hydraulique catégorie Trois (III) et plus.
 - Capacité financière : copies des bilans comptables des trois dernières années (2023, 2022 et 2021).
 - Capacité technique :
 - La liste des moyens humains déclarés à la CNAS justifié par des affiliations CNAS et photocopies des diplômes des cadres dument signé par l'entreprise.
 - La liste des moyens matériels Le matériel roulant devra être justifié par des cartes grises et attestations d'assurances dans le courant de l'appel d'offre
 - pour le matériel fixe devra être justifié par une expertise judiciaire délivrée par des agents habilités ou le cas échéant par un agent de contrôle technique (expert ou huissier de justice).
 - Références professionnelles (attestations de bonnes exécutions des trois dernières années 2023, 2022 et 2021 avec des montants des marchés et réceptions provisoires signés par le service contractant.
- En cas les entreprises formants de groupement devront joindre :
 - Protocole d'accord notarié des entreprises formants le groupement avec désignation et délégation de pouvoir de signature au chef de file du groupement.
 - Déclaration de probité de l'ensemble des entreprises formants le groupement.
 - Les entreprises formants le groupement devront joindre les mêmes documents exigés au soumissionnaire.
- Planning détaillé des travaux selon Délais de réalisation proposé pour chaque lot.
- Déclaration de visite du site.

B - Offre Technique :

- La déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée.
- Un cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » remplie, daté, signée et cachetée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif.

C- Offre Financière :

- La lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires remplis, cachetés et signés.
- Le détail quantitatif et estimatif remplie, cachetée et signé.

Remarque importante :

- Le délai d'exécution est plafonné à Quatre (04) mois pour les Lots : 01, et 03 Et à Trois (03) mois pour le Lot 02.
- Les offres qui proposent un délai d'exécution qui dépasse ces délais seront écartés.

Les offres techniques, financières et le dossier candidature doivent être contenues dans Trois enveloppes distinctes portant la mention (dossier candidature), (offre technique) et (offre financière).

L'enveloppe extérieure contenant les Trois enveloppes doit être anonyme et ne doit porter que la mention suivante : avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

- (Réalisation divers réseau d'AEP et d'Assainissement :
 - Lot 01 : Réalisation du réseau d'AEP Divers Localité de la commune sur 03 Kms (1^{ère} Tranche).
 - Lot 02 : Réalisation réseau d'Assainissement au village BOUZROURA sur 400 ML.
 - Lot 03 : Réalisation réseau d'Assainissement au village BEHANE sur 700 ML.

Adressée à Monsieur le président de l'APC de Dra El Kaid.

La date de dépôt des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, à 13H 30M.

L'ouverture des plis se fera au siège de L'APC en séance publique le dernier jour ouvrable coïncidant avec la date limite du dépôt des offres à 14 Heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié, elle aura lieu le lendemain à la même heure.

La durée de validité des offres est de Quatre Vingt Dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu de convocation aux soumissionnaires désirant y assister.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

**DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE MEDEA**

MISE EN DEMEURE N°1

-Vu l'Ordre de Service de commencement des travaux notifié le 31/08/2023

-Vu le délai de réalisation qui est fixé à Douze (12) Mois

- Vu le retard considérable qu'accuse l'entreprise sans aucun motif justifiable.

- Vu Mes envois n°3421 du 27/09/2023, n° 4183 du 09/11/2023 et n° 936 du 12/03/2024 adressés à l'entreprise lui demandant d'intervenir dans l'immédiat afin de renforcer le chantier par les moyens humains et matériels.

- Vu Mes envois n°1256 du 07/04/2024 et n° 1546 du 29/04/2024 (mise en demeure n°01 et N°02) adressés à l'entreprise afin de lever les réserves et renforcer le chantier par les moyens humains et matériels.

L'Entreprise EURL ECE élsant domicile à Tizi Ouzou titulaire du marché N°203 approuvé par le Comité des Marchés Publics de la Wilaya de Médéa en date du 26/07/2023 et visé par le contrôleur financier le 31/08/2023 sous le N°1177 relatif au projet de « LOT N°01 : CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR (2X2500 M³) Y COMPRIS RACCORDEMENT » est mise en demeure pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin de lever toutes les anomalies, renforcer le chantier par les moyens humains et matériels, accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard injustifiable.

Vu le caractère urgent que revêt ce projet afin d'approvisionner en eau potable la population des 1657 logements de Ksar El Boukhar dans les meilleurs délais possibles, un délai de Huit (08) jours est accordé à l'entreprise à compter de la date de parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

Faute par elle de répondre à la présente mise en demeure, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA D'EL-AZIZIA
COMMUNE DE MAGHRAOUA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 098426395025908

Avis D'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-75 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, et vu la réunion de la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 09/05/2024 sous le N° 13/2024

La Commune de Maghraoua informe tous les entrepreneurs qui ont participé à l'appel d'offres N° 02/2024 annoncé le 21/04/2024 pour :

- Aménagement Annex Communale Commune de Maghraoua

Les offres retenues après évaluation des offres sont indiquées dans le présent tableau:

Nom de Projet	Nom de l'entreprise et Numéro d'immatriculation Fiscale	Point de l'offre technique	Le montant en TTC	Délais de Réalisation	Critères de choix
Aménagement Annex Communale Commune de Maghraoua	Entreprise Travaux Bâtiments T.C.E GHERBI KAMAL NIF 185265200064107	78 — 100	20.217.981,00	Trois (03) Mois	Offre la moins disant après qualification technique

Pour les établissements participant à l'offre et qui veulent voir les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, plus proches du siège de la municipalité pour un maximum de trois jours (03), à partir du premier jour de la publication de cette annonce sur les journaux nationaux ou au bulletin officiel du marché public (BOMOP).

Chaque manifestant de l'entrepreneur sur ce choix pour élever un recours devant la commission de la municipalité de transactions publiques pour dix (10) jours, à compter de la date de la première parution dans deux quotidiens diffusés au niveau national ou au bulletin officiel du marché public (BOMOP).

TIKTOK MENACÉ D'INTERDICTION

HUIT UTILISATEURS POURSUIVENT EN JUSTICE LES ÉTATS-UNIS

Ces créateurs de contenu estiment que la loi adoptée fin avril par Washington, qui menace TikTok d'interdiction dans le pays, contrevient au premier amendement sur la liberté d'expression.

Is ont entre 25 et 50 ans, sont coach sportif, vendeuse de cookies ou encore vétéran de l'Air Force, habitent aux quatre coins des Etats-Unis, et ont tous pour point commun d'utiliser TikTok pour parler de leurs sujets favoris à des centaines de milliers, voire de millions, d'abonnés. Mardi 14 mai, huit tiktokeurs américains ont porté plainte contre les Etats-Unis. La raison de leur colère : la loi adoptée fin avril par Washington, qui oblige ByteDance, propriétaire chinois de TikTok, à vendre la plate-forme, faute de quoi celle-ci se verra interdite sur le territoire américain. Selon leur plainte, cette loi contrevient au premier amendement américain qui garantit la liberté d'expression. Elle « menace de les priver, eux et le reste du pays, de ce moyen particulier d'expression et de communication ». Ces personnes « ont trouvé leur voie, ont amassé des audiences significatives, se sont fait de nouveaux amis, ont été confrontées à de nouvelles et différentes manières de penser – et cela grâce à la façon originale qu'a TikTok d'héberger, d'organiser et de diffuser les paroles ». Les plaignants estiment que cette loi est « inconstitutionnelle », parce qu'elle « interdit un moyen de communication dans son ensemble et tous les discours qui s'expriment à travers lui, bien que l'immense majorité d'entre eux soient protégés ». Le document balaie l'argument selon lequel une interdiction de TikTok n'empêcherait pas aux créateurs de s'exprimer, en passant par d'autres plates-formes : « Si l'on s'en tient au premier amendement, cela reviendrait à interdire des auteurs américains indépendants de proposer des



articles à The Economist, ou à des musiciens américains de diffuser leurs chansons sur Spotify. » Le document insiste également sur le fait que TikTok, en particulier, a permis à ces créateurs de rassembler une communauté et, parfois aussi, d'enranger des revenus. Ces créateurs « comptent sur TikTok pour s'exprimer, apprendre, défendre des causes, partager des opinions, développer des communautés, et même gagner leur vie ». Il cite par exemple le cas d'un des huit plaignants, Brian Firebaugh, qui, après avoir servi dans la marine puis traversé une période sombre, a acheté un petit

ranch et s'est mis à partager sur TikTok des informations sur l'agriculture et ses produits. Grâce à ses 430 000 abonnés, il est parvenu, détaille la plainte, à dégager un revenu lui permettant de se consacrer à temps plein à son ranch. « Privé d'accès à TikTok, Firebaugh serait obligé de trouver un autre emploi et de financer un mode de garde pour son fils, plutôt que de l'élever à la maison. Comme il le dit lui-même, "si vous radiez TikTok, vous radiez mon mode de vie". »

Les plaignants estiment aussi que la principale raison justifiant cette loi – des inquiétudes concernant la sécurité des

données des Américains sur une plate-forme chinoise – ne tient pas. Il ne s'agit que de « spéculations », peut-on lire dans la plainte, qui rappelle que la justice américaine a déjà, par le passé, rejeté cette idée. Les arguments déployés par ces huit tiktokeurs sont similaires à ceux avancés par TikTok et ByteDance la semaine dernière, quand eux-mêmes ont porté plainte contre les Etats-Unis pour dénoncer une loi « inconstitutionnelle ». Il faut dire que l'entreprise n'est pas étrangère à leur démarche. Leurs frais de justice sont pris en charge par TikTok et le cabinet d'avocats qui les représente, Davis Wright Tremaine, avait déjà poursuivi en 2020 les Etats-Unis au nom de trois tiktokeurs pour empêcher l'interdiction de la plate-forme, soutenue à l'époque par Donald Trump. Un juge fédéral leur avait donné raison, estimant que la menace que représenterait le réseau social pour la sécurité nationale était « hypothétique ». En réaction à la plainte déposée mardi dernier, le département américain de la justice a déclaré, dans un communiqué, que la loi menaçant d'interdire TikTok « répond à des inquiétudes cruciales relatives à la sécurité nationale, tout en respectant le premier amendement ».

In Le Monde

AUTOMOBILE

LA MARQUE CHINOISE XPENG PRÉSENTE DES VOITURES VOLANTES

Avec son arrivée en France, la marque chinoise Xpeng a dévoilé plusieurs modèles de voitures volantes. Parmi elles, un drone 2 places 100% électrique. Survoler les embouteillages avec sa voiture ne sera bientôt plus de la science-fiction. À l'occasion de son arrivée en France, la marque chinoise Xpeng a dévoilé de nouveaux modèles de voitures... volantes. Thomas Rodier, responsable marketing de la marque en France, a pris place dans l'une d'elles. Le véhicule est en forme de drone et muni d'hé-

lices. "On est à bord du X2, qui peut voler pendant une vingtaine de minutes", a-t-il expliqué. "On n'a même pas de commandes manuelles, puisque ce drone peut être opéré de manière entièrement autonome", a-t-il détaillé. Ce drone de deux places, 100% électrique, peut même se plier et se mettre dans le coffre d'un véhicule spécial. "C'est un véhicule 6 roues qui ressemble, on va dire, à un utilitaire du futur à l'arrière duquel vous allez avoir un drone qui est capable de se déployer", a précisé Thomas Rodier.

Ainsi, le drone pourra sortir ses hélices pour aller "explorer les alentours en volant", a-t-il indiqué.

Une autre voiture peut faire décoller ses occupants de manière verticale en seulement quelques secondes "avec des pales qui sortent de l'arrière du véhicule, qui se déploient autour du véhicule", a expliqué le responsable marketing de Xpeng France. Les premiers essais de ces engins volants auront lieu à Dubaï. Il faut compter 130.000 euros pour la voiture drone.

In Agences

SANTÉ MENTALE

Singapour, l'endroit le plus stressé de la planète

Singapour est l'un des pays du monde où les gens sont le plus surmenés. Le cas d'un jeune homme qui a annoncé prendre sa retraite à 31 ans a relancé cette question dans le débat public, alors que le gouvernement vient de repousser l'âge de départ à la retraite. La journaliste Karishma Vaswani vit à Singapour depuis plusieurs décennies. Elle évoque, sur le site de Bloomberg, la culture du stress et du surmenage qui règne dans le pays, "l'un des endroits les plus compétitifs et les plus surchargés de travail de la planète". Le cas d'Ashish Xiangyi Kumar, parfaite incarnation du rêve singapou-

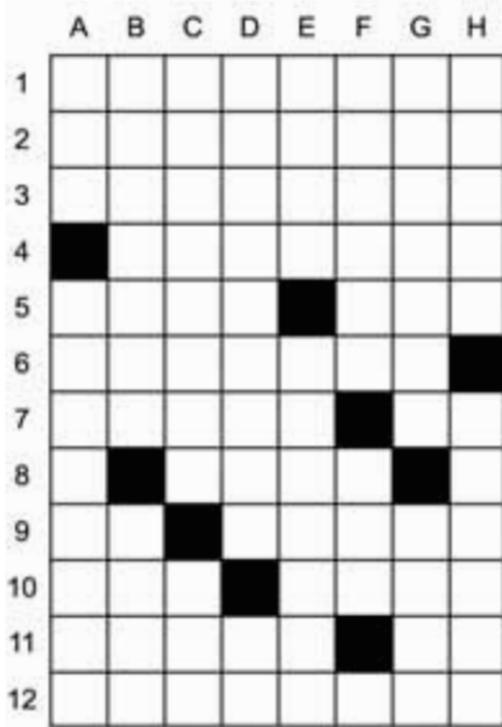
rien, qui a justement relancé le débat. Élève puis étudiant brillant, il obtient une bourse pour l'université de Cambridge, en sort avec les honneurs, obtient un emploi bien payé... Mais annonce, à l'âge de 31 ans, qu'il prend sa retraite, qu'il est "joyeusement libre", et qu'il va désormais se consacrer à la lecture, l'écriture, la randonnée et la musique classique. Certes, tout le monde ne peut pas suivre sa voie, car Ashish Xiangyi Kumar est privilégié en tant que boursier, n'a pas de dette et ne souhaite pas fonder de famille. Il n'a donc aucune pression financière. Sa décision "émouvante" néanmoins ses

concitoyens, soumis à un stress intense pour réussir et se conformer aux attentes sociales dès l'école primaire. "Aujourd'hui, les Singapouriens bénéficient d'un niveau de vie parmi les plus élevés d'Asie. Mais tout cela a un prix. C'est également l'une des sociétés les plus stressées. Une épidémie silencieuse de dépression et de problèmes de santé mentale se cache juste sous la surface, alors que les citoyens luttent pour concilier travail, vie privée, famille et leurs propres aspirations et rêves personnels. Y parvenir peut signifier d'énormes sacrifices", explique Karishma Vaswani.

Non seulement la santé mentale des Singapouriens connaît une crise sans précédent, mais de plus, en parler et demander de l'aide est très mal vu. Le gouvernement, pour améliorer la situation, encourage les employeurs à être flexible sur le temps de travail. Mais, chaque année, il relève l'âge officiel de départ à la retraite, qui devrait atteindre 65 ans d'ici à 2030. Dans ce contexte, Ashish Xiangyi Kumar fait figure d'exception, "mais son histoire est celle de l'espoir et du chemin le moins fréquenté". Et il pourrait bien inspirer un grand nombre de Singapouriens.

In Courrier International

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Il galbe une gambette. Il mêle sa voix au groupe.
- B. Marqués par le jeûne. Cousin de la pintade.
- C. Détentrices d'un titre. Impôt social.
- D. Intégralité. Démonstratif.
- E. Courrier qui se passe d'un facteur. Qui n'apprécie guère la vie en groupe.
- F. Atteignis le même niveau. Chance familiale.
- G. Formes de commerce. Favorable.
- H. Pratique une ouverture. Telle une assiette de soupe.

HORIZONTALEMENT

- 1. Stupidement.
- 2. Installer du mobilier.
- 3. Capitale du Chili.
- 4. Diamant familier.
- 5. Petite salle obscure. Bon coup en court.
- 6. Ses arbres donnent des faines.
- 7. Tentées avec audace. Scandium pour le chimiste.
- 8. Panneau de signalisation.
- 9. Adresse d'ordinateur. Vide l'eau d'une barque.
- 10. Besace. Aussi, mais familier.
- 11. Opéra de Puccini. Coutumes.
- 12. Crevasse rouge.

LES MOTS FLÉCHÉS

PARODIE GRANDE CONFUSION	D'UNE DOUCEUR DE LICIEUSE NOUS	ENROBAGE DE MARI HAMEAU CRÉOLE	ABJECT ÇA S'ENTEND SUR LE COURT	ACARIEN NUISIBLE UNE TROTTE À LONDRES	ÉTERNEL, IL EST BONNES À RIEN		
ANTI-DOULEUR CADEAU DE PER-VENCHE	DÉSIRE ASSOM-BRIES			PETITE ALOUETTE DES BOIS			
DÉCOU-RONNE ASSEZ SCABREUX			IL FAIT PARTIE DE L'EF-FECTIF		MÈRE D'UN JEUNE PRINCE		
CHEF DE TRAIN BASE DE BIEN DES RAGOÜTS					L'ERBUM AU LABO-RATOIRE BAIE D'HONSHU		
BASE D'HYPOTHESE PRESQUE À L'EST					QU'IL EST FATIGANT D'ENTEN-DRE	ON SE FAIT DU SOUCI S'IL EST MALVAIS	
FALAISE CŒUR D'HOMMES ET DE FEMMES	LA VILLE DU MÉMORIAL POILS DE LA BÊTE				DURETÉ DE TON STRIE	EN FAIT DES TAS MUSER OU RÔDER	COM-MENCE LE PREMIER ADVERBE
FOURRÉS PIQUANTS IL SERA BON À BÂTER	RÉTABILIT L'ORDRE ÉCRIVAIN AMÉR-I-CAIN						
BALLON D'ESSAI OU ESSAI DE BALLON		IL Y A DES POURRIS PARMIL EUX	SA LONGUEUR DÉPEND DU TEMPS				



SIDOKU

	3	4	8		1	6	2	
6	5						4	7
7			5		6			1
4		6		8		5		2
		3	2		9	7		
		8	4	1	5	9		
			3	2	8			
8		9				2		6
		7				1		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AVARE	AVEU	BEMOL	BEURRIER	BLESSURE	CIRCUIT	DEFAUT	DUPERIE	EGLEFIN			
FELONIE	GEAI	HAIRE	HIVER	KAON	MANOEUVRE	OPEN	PATE	PLATE	POSTICHE		
PROCREER	RAPER	SMOKING	SUBIR	SUBTILE	TAOISTE	VITALITE					
E	B	E	S	V	R	H	R	B	D	D	N
H	G	L	R	U	I	A	V	E	U	E	R
C	N	L	E	V	B	T	E	M	P	F	E
I	I	E	E	S	U	T	A	O	E	A	I
T	K	R	R	F	S	E	I	L	R	U	R
S	O	A	C	I	I	U	O	L	I	T	R
O	M	V	O	U	A	N	R	N	E	T	U
P	S	A	R	N	I	H	G	E	A	I	E
E	T	A	P	E	E	T	A	L	P	M	B

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:53	DOHR 12:45	ASR 16:35	MAGHREB 19:56	ISHA 21:30
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

FORUM DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION TELECOM ALGÉRIE PARTICIPERA À LA 2^E ÉDITION

Le Groupe Telecom Algérie participera à la 2^e édition du Forum des technologies de l'information et de la communication « CTO-Forum », qui aura lieu du 20 au 22 mai à Alger, confirmant ainsi son implication dans la stratégie nationale de transformation numérique et dans son écosystème digital, a indiqué, dimanche, un communiqué du Groupe. « Le Groupe Telecom Algérie est fier d'annoncer sa participa-

tion à la deuxième édition du Forum des technologies de l'information et de la communication +CTO-Forum+ qui se déroulera du 20 au 22 mai 2024 au palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger », précise la même source. Il s'agit d'un « rendez-vous des acteurs du secteur IT ayant pour vocation d'être la vitrine des technologies les plus innovantes mises à disposition des entreprises et des profes-

sionnels du secteur, dont l'objectif est de privilégier le B2B entre décideurs et exposants », souligne le communiqué. Au cours de ce Forum, qui est « un événement de rencontres et d'échanges et un important espace technologique », le Groupe et ses filiales présenteront « leurs offres, services ainsi que leurs solutions à travers un stand dédié pour l'occasion », ajoute la même source.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 20 MAI 2024 // N°819 // PRIX 20 DA

« ACCIDENT » D'UN HÉLICOPTÈRE PRÉSIDENTIEL EN IRAN

Climat d'incertitudes à Téhéran

Ebrahim Raïssi s'est rendu, hier, dans la province de l'Azerbaïdjan orientale, où il a notamment inauguré un barrage en compagnie du président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliev, à la frontière entre les deux pays.



La télévision d'Etat iranienne a indiqué que les conditions météo étaient mauvaises lorsque l'hélicoptère présidentiel a eu un « accident ». Un hélicoptère de la présidence de l'Iran a été impliqué hier, dans un « accident » dans le nord-ouest du pays. Au cours de la journée d'hier, l'incertitude demeurait sur le sort du président Ebrahim Raïssi qui serait l'un des passagers à bord, ont annoncé des médias officiels. « Certaines

informations non confirmées indiquent que l'hélicoptère transportant le président Raïssi aurait eu un accident dans la province de l'Azerbaïdjan oriental », a indiqué la télévision d'Etat, ajoutant que des opérations étaient « en cours » pour le localiser alors que les conditions météorologiques

étaient mauvaises. L'agence de presse officielle IRNA a ensuite rapporté que Ebrahim Raïssi, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, figuraient parmi les passagers de l'appareil. Ebrahim Raïssi s'est rendu hier, dans la province de l'Azerbaïdjan orientale, où il a

notamment inauguré un barrage en compagnie du président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliev, à la frontière entre les deux pays. La télévision d'Etat a indiqué qu'un épais brouillard rendait les recherches difficiles dans cette région montagneuse.

I.Med/agences internationales

ATTAF REÇOIT SYLVIE BAIPO-TEMON

L'ALGÉRIE APPORTE SON SOUTIEN AUX EFFORTS DES AUTORITÉS CENTRAFRICAINES

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier, la ministre des Affaires étrangères de la République centrafricaine, Mme Sylvie Baipo-Temon. Les deux parties ont, selon le communiqué du ministère, passé en revue les fondements et les piliers de la coopération et de la compréhension entre les deux pays. Des relations qui, comme le souligne Ahmed Attaf, « doivent être renforcées afin de faire progresser nos objectifs communs aux niveaux bilatéral et multilatéral ». Le ministre a souligné avoir fait part à son homologue centrafricaine de la forte volonté politique de l'Algérie de construire des relations équilibrées, significatives et bénéfiques, des relations qui tirent leur force des valeurs de confiance, de compréhension, de coopération et de solidarité. Et de poursuivre : Des relations qui puisent leur énergie de « notre engagement commun envers les principes solides inscrits dans la Charte des Nations unies ainsi que dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, et, enfin, des relations que nous voulons plus efficaces et dont nous aspirons à enrichir le contenu et à élever au niveau qu'elles méritent réellement ». Ahmed Attaf a réaffirmé, à l'occasion, que « sur la base de ces valeurs et principes, l'Algérie continuera à soutenir la République centrafricaine dans le domaine de la formation des ressources humaines et du renforcement des capacités, et elle est pleinement disposée à renforcer la coopération pour faire face aux

défis communs, au premier rang desquels (figure) le fléau du terrorisme ». « L'Algérie continuera également à soutenir les efforts déployés par les autorités centrafricaines pour restaurer la sécurité, la stabilité et le bien-être de ce pays frère », a-t-il dit. Attaf a assuré, dans le même sens, que l'Algérie, de par sa position au sein du Conseil de sécurité, « ne ménagera aucun effort pour défendre les intérêts, les préoccupations et les priorités de la République centrafricaine, ainsi que ceux des autres pays africains, en particulier ceux qui traversent des conjonctures difficiles, que nous espérons vivement pouvoir contribuer à surmonter de la meilleure façon possible ». « Il ne fait aucun doute que notre continent africain se trouve à un moment critique, un moment dont la difficulté et la gravité se manifestent dans les crises, les tensions et les polarisations qui caractérisent à présent les relations internationales, et qui produisent de graves répercussions et des effets néfastes multiformes sur l'ensemble des pays et des peuples africains », a-t-il déploré. Le chef de la diplomatie algérienne a également affirmé que les deux ministres ont souligné « la nécessité d'accélérer le renforcement du rôle de notre organisation continentale, l'Union africaine, et de lui permettre de se positionner comme un acteur influent aux niveaux continental et international dans la défense des intérêts et objectifs communs à tous les pays africains, à savoir la restaura-

tion de la paix et de la sécurité, et la réalisation du développement et de la prospérité pour tous, sans aucune discrimination, distinction ou exclusion ». « A cet égard, nous attendons avec impatience la prochaine échéance de renouvellement de la composition de la Commission de l'Union africaine pour choisir une nouvelle direction qui soit pleinement consciente de la situation actuelle et qui s'efforce de faire progresser les espoirs, les aspirations et les ambitions des pays et des peuples africains, et qui s'emploie à rattraper le temps perdu, les efforts et les initiatives manqués pour promouvoir et mettre en œuvre des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique », a-t-il souligné. De son côté, la ministre centrafricaine a exprimé sa gratitude quant aux positions prises par l'Algérie, à différentes occasions, en faveur de son pays, affirmant que l'Algérie incarnait la lutte des peuples du continent africain pour leur émancipation. Elle a rappelé, à ce propos, que l'indépendance d'un bon nombre de pays africains a été possible grâce à l'Algérie. Mme Baipo-Temon s'est attardée sur les multiples possibilités de partenariat entre l'Algérie et la République centrafricaine dans différents domaines, exprimant, dans le même contexte, le soutien de son pays aux positions prises par l'Algérie au sein du Conseil de sécurité afin de faire entendre la voix du continent africain.

Y.S.

Y.B.

